

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

## 2019

“Ensemble, construisons  
le Maroc de demain”



LafargeHolcim  
Maroc





## SOMMAIRE

### MOT DE L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

---

#### LAFARGEHOLCIM MAROC, UN PARTENAIRE HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

08 Chiffres clés

09 Actionnariat & participations

10 Un large portefeuille d'activités

11 Une couverture de l'ensemble du territoire national

---

### RAPPORT D'ACTIVITÉ

14 Principaux faits marquants et réalisations 2019

17 Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers

---

### RAPPORT ESG

20 La Santé & Sécurité: notre priorité N°1

22 Construire pour demain, une responsabilité

34 Les femmes et les hommes au cœur de l'entreprise

38 Gouvernance

---

### COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

54 Rapport de gestion

60 Comptes sociaux

72 Comptes consolidés

78 Résumé des notes aux comptes consolidés

108 Rapport général et spécial des Commissaires aux comptes

# MOT DE L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL



**George Michos**  
Administrateur  
Directeur Général

LafargeHolcim Maroc accompagne depuis plus de 90 ans le développement économique et social du royaume. Construire le Maroc de demain, c'est s'inscrire dans une perspective de long terme, fondée sur une croissance durable, attentive aux évolutions de la société et respectueuse de l'environnement.

Pour répondre aux contraintes et défis que pose l'urbanisation croissante et aux nouvelles exigences en termes de qualité de construction, LafargeHolcim Maroc a placé l'innovation au cœur de sa stratégie. Nous voulons contribuer à construire le Maroc de demain en développant des produits de qualité à valeur ajoutée et en apportant des solutions techniques et services innovants.

Depuis plusieurs décennies, la Santé & Sécurité est notre priorité n°1, avec pour objectif « Zéro accident », tant sur nos sites que sur les routes, pour nos employés, nos sous-traitants et tous nos partenaires. Toute l'entreprise est mobilisée pour atteindre cet objectif.

Pour réduire notre empreinte écologique et devenir un acteur de référence de l'énergie verte, nous continuons sans cesse à innover et à investir avec une politique de recyclage, de gestion durable de l'eau et de recours aux énergies renouvelables.

Aujourd'hui, plus de 80% des besoins électriques de nos cimenteries sont déjà couverts par de l'énergie éolienne grâce à notre parc éolien de l'usine de Tétouan et aux contrats d'approvisionnement avec des partenaires nationaux.

Nous avons également initié avec notre filiale Geocycle, spécialisée dans la valorisation des déchets, le développement de plateformes de recyclage adossées à des décharges contrôlées qui transforment les déchets ménagers en combustibles alternatifs pour les fours de nos cimenteries.

Le développement durable de nos activités est étroitement lié au développement des communautés au sein desquelles nous opérons. C'est pourquoi, outre la préservation de l'environnement, nos équipes sont engagées dans de nombreuses initiatives locales en faveur de nos riverains, dans quatre axes principaux : Éducation, Santé, Employabilité et Economie circulaire.

Le succès durable de notre entreprise repose sur nos valeurs, sur les compétences de nos hommes et nos femmes et sur notre engagement à servir nos clients et à répondre à leurs attentes.

2019 a été marquée par de belles réalisations et nous a permis de progresser dans le déploiement de notre stratégie et de contribuer à construire le Maroc de demain.

**“ LafargeHolcim Maroc est un acteur engagé au service de la croissance et du développement national ”**

# LafargeHolcim Maroc, un partenaire historique du développement national

---



## SOMMAIRE

---

**08** Chiffres clés

**09** Actionariat & participations

**10** Un large portefeuille d'activités

**11** Une couverture de l'ensemble du territoire national

# CHIFFRES CLÉS

## PRODUCTION



**40**

Sites de production et de distribution



**12 MT**

Capacité de production de ciment



**4**

Plateformes de traitement de déchets



**2 500**

Employés et sous-traitants

## REPÈRES FINANCIERS 2019



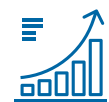
**1<sup>ère</sup>**

Capitalisation industrielle de la bourse de Casablanca



**1,7 Md Dh**

Résultat Net



**7,8 Md Dh**

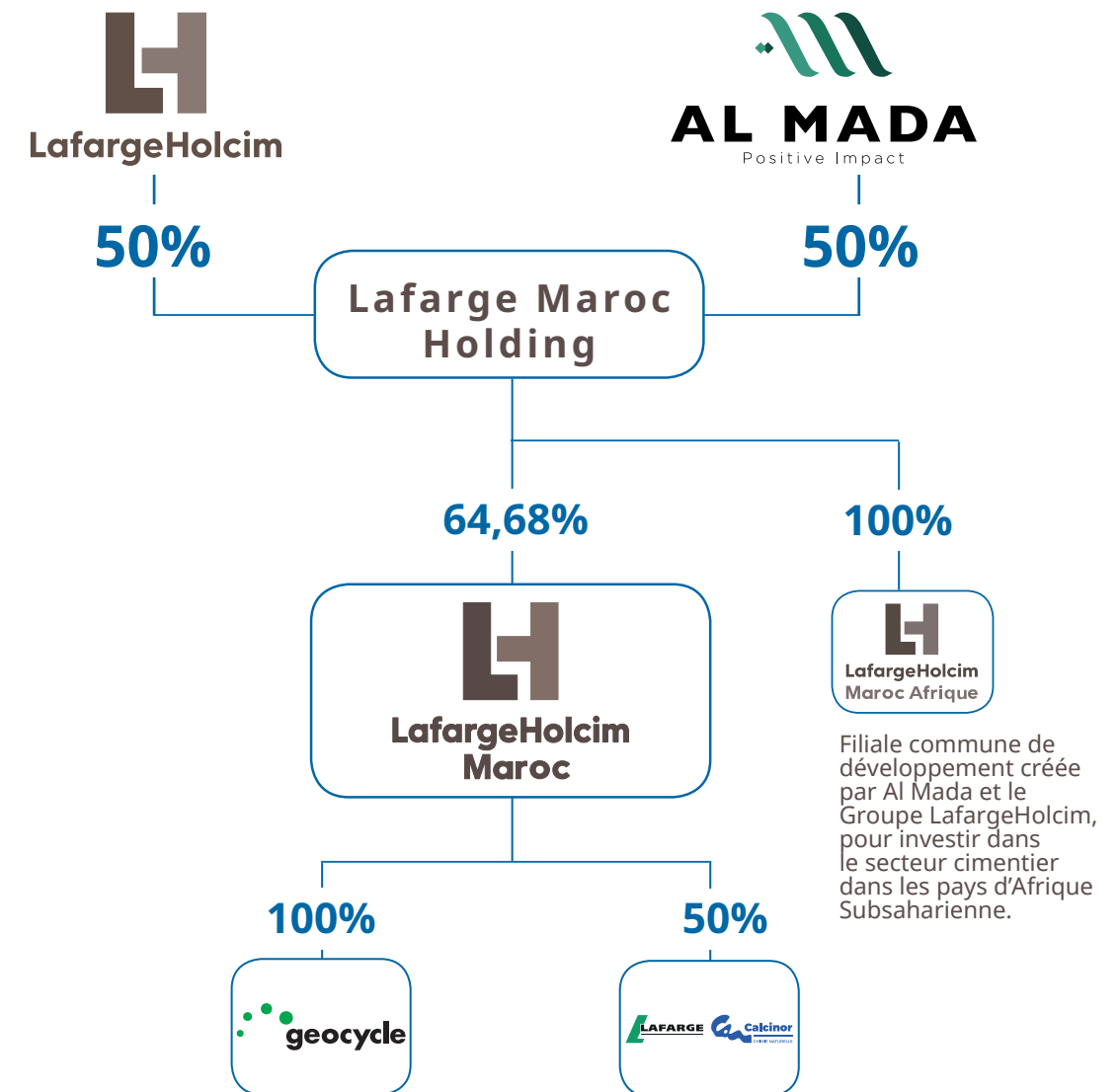
Chiffre d'affaires



**9,8 Md Dh**

Fonds Propres

# ACTIONNARIAT & PARTICIPATIONS



**LafargeHolcim**

Présent dans 70 pays et fort de 72 452 employés, LafargeHolcim est le leader mondial des matériaux de construction. Présent sur quatre principaux segments d'activité, le ciment, les granulats, le béton et les produits & solutions.



**AL MADA**  
Positive Impact

Al Mada est un fonds d'investissement panafricain à capitaux privés, basé à Casablanca. A vocation internationale et doté d'une stratégie de développement à long terme, Al Mada est un partenaire de référence pour le développement des économies africaines.

Cf. page 76 : l'ensemble des participations de LafargeHolcim Maroc

# UN LARGE PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS



## Ciment

Composé de six cimenteries et de trois centres de broyage, le dispositif de LafargeHolcim Maroc couvre toutes les régions du Royaume et permet la production d'une large gamme de produits à forte valeur ajoutée, parfaitement adaptés aux besoins des clients.



## Béton

LafargeHolcim Maroc a déployé un réseau de 22 centrales à béton pour répondre aux besoins spécifiques des grands chantiers d'infrastructures et de bâtiments dans les différentes régions du royaume.



## Granulats

LafargeHolcim Maroc exploite deux carrières de granulats et une 3<sup>ème</sup> à travers une JV. Les extractions sont traitées au niveau d'une station de concassage permettant de fournir différentes gammes de produits (sables, gravas routières et graviers pour béton et enrobé).



## Mortier

Dans le cadre de sa stratégie d'innovation et de différenciation, LafargeHolcim Maroc a lancé dès 2016 son activité mortier pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients.

Une usine d'une capacité annuelle de 100.000 tonnes est dédiée au mortier de ciment à Bouskoura.



## Geocycle

Filiale de LafargeHolcim Maroc, leader au Maroc de la valorisation et du traitement des déchets ménagers et industriels.

Geocycle dispose de 4 plateformes de traitement de déchets.



## Chaux

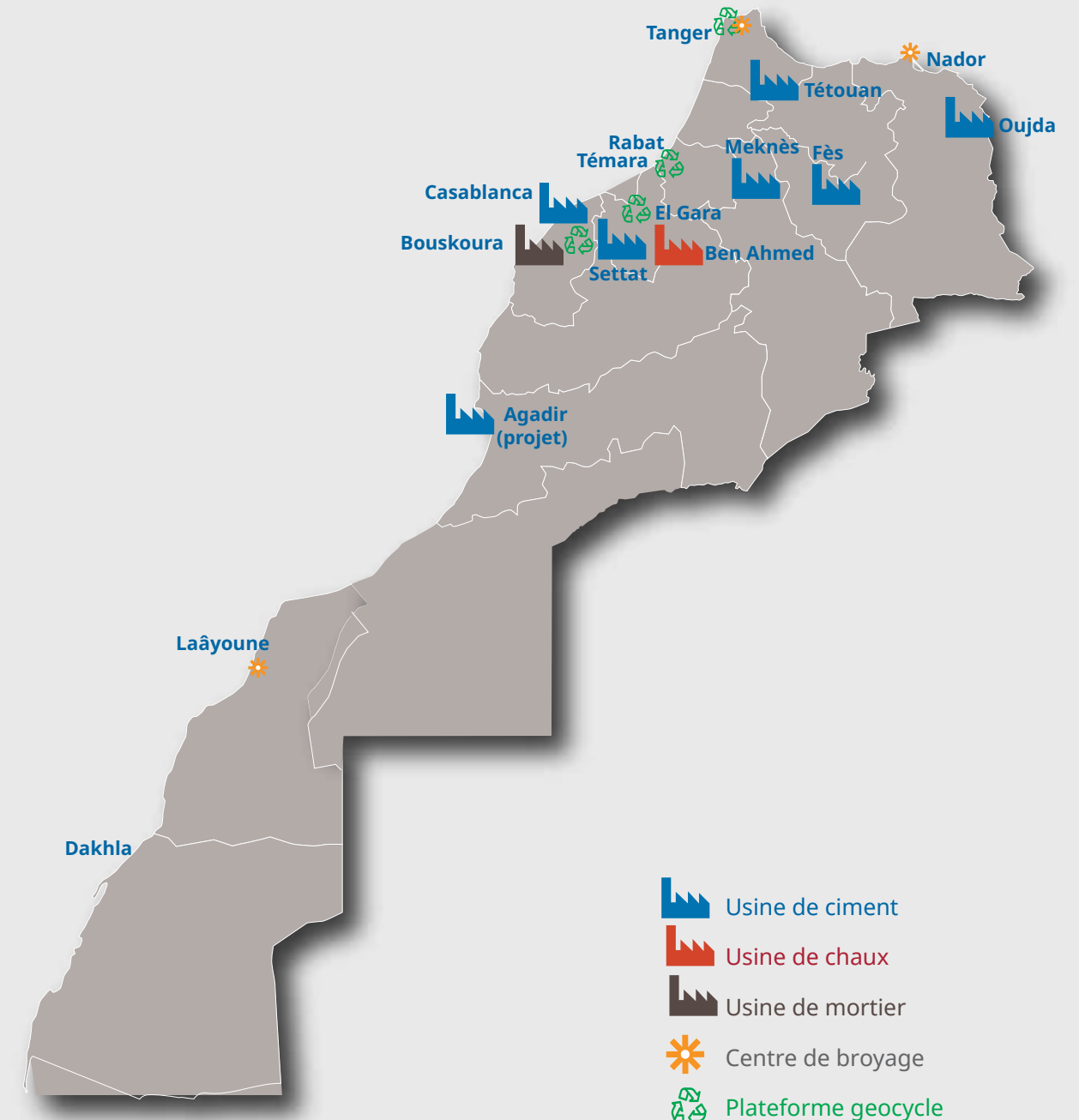
Unique unité de production de chaux au Maroc, l'usine de Tlat Loulad (région de Ben Ahmed) est le résultat d'une joint-venture avec le Groupe espagnol Calciner.



## Activité Route

LafargeHolcim Maroc accompagne les projets routiers dès leur phase de conception jusqu'à leur réalisation en apportant des solutions économiques et durables qui valorisent les matériaux locaux.

# UNE COUVERTURE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL



-  Usine de ciment
-  Usine de chaux
-  Usine de mortier
-  Centre de broyage
-  Plateforme geocycle

3 Carrières de granulats  
22 Centrales à béton



# Rapport d'activité

## SOMMAIRE

---

- 14** Principaux faits marquants et réalisations 2019
- 17** Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers

# PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS ET RÉALISATIONS 2019

LafargeHolcim Maroc contribue depuis plus de 90 ans à la transformation du paysage économique et social national. Résolument engagé à répondre aux besoins du marché, en perpétuelle évolution, LafargeHolcim Maroc a poursuivi en 2019 sa stratégie fondée sur l'innovation et la différenciation, l'excellence opérationnelle, l'amélioration de l'expérience client et la création de valeur durable et partagée.

## LES USINES LAFARGEHOLCIM MAROC DANS LE TOP 5 DES USINES LES PLUS PERFORMANTES DU GROUPE

Les usines de Fès et Settat ont été classées dans le Top 5 Monde sur 173 usines du Groupe LafargeHolcim à travers le monde. Les usines de Tétouan et d'Oujda ont été classées dans le Top 10 Monde.

Au niveau de la région Middle East Africa, toutes nos usines sont classées dans le Top 10.

Ces classements se basent sur des critères de performances industrielles en matière :

- > d'efficacité
- > de coût
- > de développement durable

## PROJET AGADIR-SOUSS : UN AVANCEMENT EN PHASE AVEC LE PLANNING

Afin d'anticiper sur les besoins de développement des provinces du sud qui connaissent un essor important, LafargeHolcim Maroc, a lancé la construction d'une usine dans la région de Agadir-Souss.

Dotée d'une capacité de production de 1,6 MT de ciment, cette usine sera moderne, en ligne avec les standards du Groupe "plant of tomorrow".

A fin 2019, les travaux de construction sont en phase avec le planning.

A travers ce projet, LafargeHolcim Maroc contribue également à la création d'emplois dans la région. Près de 1 500 personnes travaillent chaque jour sur le chantier de construction.



### TOP 5

des usines du Groupe LafargeHolcim dans le Monde



### 3 Milliards Dh

d'investissement

## ACCÉLÉRATION DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE DANS LES PRODUITS SPÉCIAUX

Dans un secteur en constante évolution, le succès repose sur la capacité à anticiper les besoins du marché en développant des produits et des solutions qui créent de la valeur aux clients et répondent à leurs attentes.

En 2019, les produits spéciaux ont connu un vrai succès dans les différentes régions du Maroc. Fruit d'une connaissance approfondie des besoins des clients et de l'expertise éprouvée de LafargeHolcim Maroc en matière d'innovation, les produits spéciaux offrent des caractéristiques et des avantages supérieurs aux produits standards.



### ≈ 10%

des ventes de sacs ciment

## UNE ORGANISATION AGILE POUR MIEUX SERVIR LE CLIENT

Animée par la volonté de développer une relation durable avec ses clients, LafargeHolcim Maroc a mis l'amélioration de l'expérience client et la qualité de service au centre de ses préoccupations.

D'une année à l'autre, les efforts se multiplient pour mieux répondre aux attentes de nos clients.

Pour mesurer ces efforts et leur impact sur la satisfaction client, chaque trimestre, une enquête client NPS « Net Promoter Score » est réalisée.

En 2019, LafargeHolcim Maroc a réalisé un NPS en progression qui s'établit à 75%. L'enquête de satisfaction des clients a fait également ressortir un taux de résolution des réclamations de 96%.



### 75%

Net Promoter Score

## LABEL RSE DE LA CGEM

En 2019, la CGEM a décerné le Label RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) à LafargeHolcim Maroc ainsi qu'à sa filiale Geocycle dont l'activité est entièrement dédiée au traitement et à la valorisation des déchets industriels et ménagers. LafargeHolcim Maroc a été l'une des premières entreprises à obtenir le label de la CGEM, dès sa création.





## LES CHANTIERS EMBLÉMATIQUES DE 2019

Partenaire des grands projets d'infrastructures, LafargeHolcim Maroc fournit des matériaux de construction et des solutions sur mesure aux chantiers les plus complexes.

En 2019, LafargeHolcim Maroc a contribué à la construction de plusieurs grands ouvrages, parmi lesquels :

### > Le parc éolien de Midelt

D'une capacité de 150 MW, le parc éolien de Midelt produira une énergie équivalente à la consommation d'une ville de 500 000 habitants. Ce projet fait partie du programme des 850 MW remporté par le consortium Nareva - Enel Green Power (EGP). Pour réaliser ces coulages, les équipes de LafargeHolcim Maroc ont relevé les défis liés aux contraintes de ce projet : conditions d'accès difficiles liées aux montagnes de Mibladen et un délai extrêmement court de 10 mois imposé par le maître d'ouvrage.

### > La tour BCP

Cette tour qui abritera le nouveau siège de la Banque Centrale Populaire au cœur de la cité financière de Casablanca Finance City, hub économique et financier d'Afrique, s'érigera sur 29 étages sur une hauteur de 120 m.

### > Le pont à haubans de Sidi Maârouf

Ce pont s'inscrit dans le cadre du plan de développement de la ville de Casablanca. D'une longueur de 224 m, cette infrastructure a doté la ville d'une entrée majestueuse et absorbe un trafic qui culmine à 17 000 véhicules/heure en heure de pointe. Le pont garantit le bon fonctionnement du carrefour avec le passage du tramway, assure une liaison fluide de l'axe Aéroport Mohammed V et des différents centres d'affaires de la zone, et améliore le confort de la circulation des piétons.

### > L'extension de la 2<sup>ème</sup> ligne du tramway de Rabat

Tandis que les besoins de la population en matière de transport en commun sont de plus en plus importants dans les grandes villes du Royaume, l'extension de la 2<sup>ème</sup> ligne du tramway de Rabat-Salé profitera à 40 000 voyageurs supplémentaires et portera leur nombre à 110 000 par jour. Cette extension desservira, sur un linéaire de 7km, les 2 villes de la rive du Bouregreg.

### > La nouvelle gare de Kénitra

Réalisé dans un délai de 27 mois, cet ouvrage a remporté le Prix Mondial d'Architecture et de Design (Prix Versailles). Point stratégique de la ligne ferroviaire à grande vitesse marocaine (LGV), cet ouvrage permet d'absorber les flux croissants des voyageurs en leur offrant des services répondant aux standards internationaux de qualité. Cette gare contribue également à l'émergence d'un quartier d'affaires, participant ainsi à la dynamisation du développement économique de la ville.



# 150 MW

Production  
énergie éolienne



# 29

 Etages


# 224 m

 Longueur


# 7 Km

 Linéaire


Prix Mondial  
d'Architecture et de  
Design (Prix Versailles)

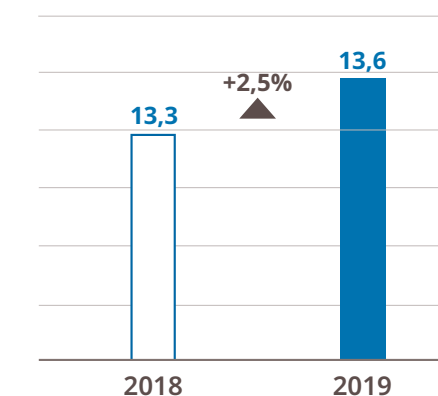
# ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

## UNE ÉVOLUTION CONTRASTÉE DU MARCHÉ DU CIMENT EN 2019

En 2019, le secteur cimentier a bénéficié de conditions climatiques favorables au premier trimestre, ce qui a permis de réaliser une progression exceptionnelle de 8% des ventes. Le reste de l'année a connu une croissance plus modérée, soit 0,9%.

Sur l'ensemble de l'année, la demande nationale de ciment s'est établie à 13,6MT, en progression de 2,5% par rapport à 2018.

EVOLUTION DE LA DEMANDE NATIONALE DE CIMENT (MT)



## COMPTES CONSOLIDÉS IFRS

Le résultat net consolidé IFRS de LafargeHolcim Maroc s'est établi en décembre 2019 à 1 701 MDh comparé à 1 584 MDh en 2018.

En MDh	2018	2019	± %
Chiffre d'affaires	7 887	7 885	0%
Résultat d'exploitation courant (pre-IFRS 16)	2 980	3 159	6%
Résultat d'exploitation courant (post-IFRS 16)	2 980	3 155	6%
Résultat net (pre-IFRS 16)	1 584	1 702	7%
Résultat net (post-IFRS 16)	1 584	1 701	7%

**Le chiffre d'affaires consolidé** est resté stable par rapport à 2018 : la hausse des ventes de ciment et de l'activité béton prêt à l'emploi a été atténuée par une baisse des ventes sur certaines activités, notamment le trading.

**Le résultat d'exploitation** a augmenté par rapport à 2018, grâce à la hausse des volumes vendus, à l'amélioration des performances commerciales et industrielles et à la baisse des coûts énergétiques. L'utilisation des énergies vertes s'est renforcée avec un taux d'électricité d'origine éolienne qui dépasse 80% et le développement des combustibles alternatifs.

**Le résultat net consolidé** a progressé par rapport à 2018 grâce à la croissance du résultat d'exploitation courant.

**Le résultat net social** de LafargeHolcim Maroc a été arrêté à 1 610 MDh au 31 décembre 2019.

# Rapport ESG

## SOMMAIRE

---

- 20** La Santé & Sécurité: notre priorité N°1
- 22** Construire pour demain, une responsabilité
- 34** Les femmes et les hommes au cœur de l'entreprise
- 38** Gouvernance

# LA SANTÉ & SÉCURITÉ : NOTRE PRIORITÉ N°1

Chez LafargeHolcim Maroc, la Santé & Sécurité est la priorité numéro 1. LafargeHolcim Maroc a pour ambition d'être l'entreprise marocaine la plus sûre pour ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses clients et l'ensemble de ses parties prenantes.

## ACTEUR ENGAGÉ AUPRÈS DE SES COLLABORATEURS

La Santé & Sécurité au travail sont des enjeux majeurs dans le secteur de la construction. Leader dans son secteur d'activité, LafargeHolcim Maroc initie régulièrement des programmes afin de relever constamment le niveau de sécurité et de le hisser au niveau des exigences internationales.

Conscient que le facteur humain est un facteur clé de la performance et particulièrement dans les domaines de la Santé & Sécurité, LafargeHolcim Maroc mobilise régulièrement ses collaborateurs, ses sous-traitants et ses transporteurs pour augmenter leur niveau de compétence dans les domaines de la Santé & Sécurité. Des sessions de formation sont ainsi déployées tout au long de l'année auprès des collaborateurs, avec un focus sur les superviseurs et managers, garants de la sécurité du personnel sous leur responsabilité.

## ACTEUR RESPONSABLE AUPRÈS DE SES CLIENTS ET DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR DU BTP

Conscient de la responsabilité qui lui est dévolue en tant que leader du secteur des matériaux de construction, LafargeHolcim Maroc a conçu une offre dédiée à la sécurité sur les chantiers. L'offre "Salamaty" a pour objectif de répondre aux exigences du nouveau code de construction et d'accompagner les clients de LafargeHolcim Maroc, promoteurs, constructeurs et entreprises de travaux publics, dans la mise en conformité de leurs chantiers sur les volets de la Santé & Sécurité.

## LAFARGEHOLCIM MAROC PARTENAIRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le transport routier est un maillon essentiel dans l'activité de tous les industriels du ciment qui doivent acheminer leur production partout dans le royaume. LafargeHolcim Maroc joue un rôle essentiel dans le paysage de la sécurité routière. Dès 2017, l'entreprise a lancé un ambitieux programme qui vise à la fois à former et certifier des chauffeurs, accompagner les transporteurs dans la sensibilisation aux aspects santé et sécurité et intégrer le facteur « fatigue » dans la gestion des trajets. L'installation des outils GPS permet de réaliser un suivi des camions et de contrôler les comportements des chauffeurs au volant.

Dans la continuité de son action, LafargeHolcim Maroc a participé à plusieurs actions de sensibilisation à la sécurité routière : caravanes organisées par l'APC, participation au premier forum africain sur la sécurité routière, ou encore sensibilisation des écoliers à proximité des sites de production.



# CONSTRUIRE POUR DEMAIN, UNE RESPONSABILITÉ

Le développement durable est depuis toujours une des valeurs fondamentales et un moteur de croissance pour LafargeHolcim Maroc, qui intègre ce principe dans tous ses processus et à tous les stades de sa chaîne de valeur : développement de l'employabilité et de l'éducation, substitution énergétique, réhabilitation des carrières, utilisation d'énergies vertes ...

En tant que leader des matériaux de construction, LafargeHolcim Maroc porte une responsabilité et a la volonté de devenir un modèle dans le secteur des matériaux de construction pour tous les domaines de développement durable : protection de l'environnement, responsabilité sociale et sociétale, économie circulaire...

Les actions de LafargeHolcim Maroc, initiées depuis des décennies, s'inscrivent parfaitement dans la stratégie de développement durable du Groupe LafargeHolcim, fondée sur 4 piliers stratégiques: le climat et l'énergie, l'économie circulaire, l'eau et la nature, les populations et communautés riveraines.



CLIMAT  
ET ENERGIE

+ Plus d'informations  
page 24



ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE

+ Plus d'informations  
page 25



EAU ET  
NATURE

+ Plus d'informations  
page 26



POPULATIONS ET  
COMMUNAUTÉS

+ Plus d'informations  
page 28

**80%**

Taux d'utilisation  
d'électricité verte

**218 KT**

Consommation de  
combustibles  
alternatifs

**414 ha**

Réhabilités

**110 000**

Bénéficiaires



## L'ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT ANCRÉ DANS NOTRE ADN

De l'exploitation des carrières au transport du produit fini, la fabrication de ciment génère divers impacts sur l'environnement tels que les émissions de poussières, le bruit et vibrations des machines durant l'exploitation en usine ou lors des destructions de roches dans les carrières, l'émission de CO<sub>2</sub>, et la pollution des eaux souterraines.

Engagé depuis plusieurs décennies pour préserver l'environnement, LafargeHolcim Maroc montre sa détermination à réduire son empreinte environnementale.

Premier cimentier au monde à construire son propre parc éolien, première entreprise industrielle au Maroc à créer des plateformes de traitement et de valorisation des déchets industriels et ménagers. LafargeHolcim Maroc s'est distinguée plusieurs fois par son sens de l'innovation et son esprit pionnier. Aujourd'hui, l'entreprise reste plus que jamais mobilisée pour limiter ses impacts environnementaux, à travers une politique de recyclage, de gestion durable de l'eau et de recours aux énergies vertes. Déclinée à partir de la politique du Groupe LafargeHolcim, la démarche environnementale de LafargeHolcim Maroc s'inspire des meilleures pratiques internationales en la matière et se conforme aux principales normes et législations en vigueur. Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, appuyée par une évaluation régulière de ses performances.

La politique environnementale de LafargeHolcim Maroc repose ainsi sur la mise en place, au niveau de chaque site, d'un Système de Management de l'Environnement (SME). Intégré et certifié ISO 14001 et 9001, ce système permet de renforcer la responsabilité de chaque entité mais également d'évaluer l'impact environnemental à travers le cycle de vie des produits et solutions. LafargeHolcim Maroc favorise en outre le recyclage des déchets dans les procédés de production. Enfin, l'entreprise s'engage à communiquer ses performances en toute transparence afin de partager et de promouvoir les meilleures pratiques à adopter dans son secteur d'activité.

### > Privilégier les énergies renouvelables

Afin de limiter ses émissions de CO<sub>2</sub> et lutter contre le réchauffement climatique, LafargeHolcim Maroc s'intéresse depuis de nombreuses années aux énergies vertes qui permettent de produire de l'électricité. L'usine de Tétouan a ainsi été la première cimenterie au monde à se doter de son propre parc éolien, d'une capacité totale de 32MW. Forte de cette expérience, LafargeHolcim Maroc a naturellement généralisé ce principe à l'ensemble de ses usines et centres de broyage en signant des contrats d'achat d'électricité verte auprès d'opérateurs nationaux. Grâce à ce dispositif, le taux de substitution électrique en 2019 a dépassé 80%.

A côté du CO<sub>2</sub>, l'objectif de LafargeHolcim Maroc est de réduire les émissions de NO<sub>x</sub> (oxyde d'azote), de SO<sub>2</sub> (dioxyde de soufre) et de poussières, et cela à travers un suivi continu et un monitoring en ligne au niveau des cheminées des différents sites. Tous les fours opèrent à des taux d'émissions de poussières inférieurs à 50 mg/nm<sup>3</sup>.

L'ensemble des  
sites certifiés  
**ISO 14 001**



**80%**

Taux d'utilisation  
d'électricité verte



**659 Gwh**

Consommation  
d'électricité

### > Innover pour des constructions durables

LafargeHolcim Maroc œuvre activement pour faire face aux enjeux de la construction durable en s'appuyant sur son centre d'innovation, le Smart Construction Lab (SCL), et met au point des produits et solutions répondant aux enjeux liés à la durabilité des ouvrages, à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, à la valorisation des matériaux locaux ou encore à l'utilisation des ciments à faible impact carbone.

### > Renforcer l'économie circulaire

Réaliser des économies d'énergie tout en recyclant les déchets, telle est l'idée développée par LafargeHolcim Maroc il y a plus de 15 ans. Afin de privilégier les combustibles alternatifs à la place des combustibles fossiles générateurs de CO<sub>2</sub>, LafargeHolcim Maroc a créé Geocycle en 2007, une plateforme dédiée au traitement des déchets. Première du genre au Maroc, cette plateforme s'inscrit parfaitement dans une démarche de développement durable en répondant à des enjeux à la fois environnementaux et économiques. Basée sur le principe de l'économie circulaire, Geocycle propose aux industriels des solutions innovantes de traitement et de gestion globale de leurs déchets, limitant ainsi les émissions de CO<sub>2</sub> et autres nuisances significatives pour l'environnement.

### > Préserver les ressources minérales

Afin de réduire le prélèvement de matières premières dans l'environnement, LafargeHolcim Maroc a remplacé une partie des matériaux de base par des sous-produits d'autres industries. Les cendres volantes, sous-produits des centrales thermiques à charbon, possèdent des qualités physiques qui permettent de les utiliser dans le processus de fabrication du ciment en tant que matière de substitution. Cette pratique réduit la pollution des sols, des nappes phréatiques et du milieu marin. Elle participe également à l'économie des ressources naturelles ainsi qu'à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.



**50%**

des ressources en R&D  
dédiées à la construction  
durable



**218 KT**

Consommation de  
combustibles alternatifs



**330 KT**

Consommation de  
matières alternatives

### > Préserver les ressources en eau

Dans un contexte marocain de stress hydrique, LafargeHolcim Maroc s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue pour trouver des solutions innovantes en matière de gestion de l'eau.

A ce titre, toutes les activités et process de fabrication sont évalués de façon régulière pour contrôler leur consommation en eau, tandis que chaque site est soumis à un diagnostic d'impact sur cette ressource. Grâce à un système de compteurs perfectionnés, LafargeHolcim Maroc peut localiser les circuits les plus consommateurs et apporter des actions correctives en conséquence.

Afin de réduire sa consommation en eau, LafargeHolcim Maroc utilise la technologie voie sèche au niveau de ses fours, des systèmes de refroidissement des installations en circuit fermé, ainsi qu'un système de recyclage de l'eau. Toutes les usines de LafargeHolcim Maroc sont équipées de stations de traitement des eaux.

Enfin, lors de nouveaux investissements les installations et équipements sont choisis en fonction de leur consommation d'eau.

### > Œuvrer pour la biodiversité

Consciente de l'importance de la réhabilitation des carrières après leur exploitation, LafargeHolcim Maroc s'engage fermement à remettre en état les sites et carrières en fin d'exploitation afin de leur offrir une seconde vie.

Avant chaque projet de développement, une étude d'impact environnemental est menée afin d'identifier les actions susceptibles de préserver les ressources en eau ainsi que la qualité de l'air et du sol. Au terme de leur période d'exploitation, les sites font tous l'objet de plans de réhabilitation. Ces réaménagements conduisent LafargeHolcim Maroc à revégétaliser ces sites et replanter massivement des arbres afin de rétablir l'équilibre écologique.

Par ailleurs, afin de participer à la biodiversité végétale et animale, LafargeHolcim Maroc a procédé à l'installation de ruches au niveau de ses carrières à Bouskoura, Meknès et Tanger, ainsi que sur les toits de son siège social.



**87L/T\***

de ciment produit

\* parmi les plus basses consommations du Groupe LafargeHolcim



**300 000**

Arbres plantés



**414 ha**

Réhabilités

## NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



Cette politique environnementale est basée sur les principes suivants :

- la mise en place d'un **Système formel de Management de l'Environnement (SME)** dans les différents sites afin de gérer les responsabilités et les performances environnementales,
- **l'évaluation des impacts environnementaux des sites** afin d'améliorer de manière continue les processus, les outils et moyens, et de s'assurer de la promotion des meilleures pratiques,
- **l'analyse des impacts** à travers le cycle de vie des produits et solutions,
- **le recyclage des déchets** dans les procédés de production et d'élimination des déchets par l'utilisation de méthodes sûres et responsables,
- **l'engagement concret** envers les parties prenantes, à travers notamment, l'information régulière et la transparence sur les performances et les progrès réalisés.

## CRÉER DE LA VALEUR POUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Le développement de LafargeHolcim Maroc est lié à celui de ses communautés riveraines et sa réussite dépend de leur prospérité. LafargeHolcim Maroc s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de responsabilité sociale et sociétale au travers de 4 axes prioritaires:

- > l'éducation de proximité et la lutte contre l'abandon scolaire,
- > le développement de l'employabilité,
- > le partage de ses pratiques de sécurité et le soutien à l'accès aux soins pour les communautés les plus proches et les plus démunies,
- > les actions locales allant dans le sens de l'économie circulaire.

Les actions RSE de LafargeHolcim Maroc s'inscrivent toutes dans une optique de développement à long terme et reposent sur des modes de travail harmonisés :

- > un processus de dialogue de proximité permanent, avec une information mutuelle sur les projets, au travers des comités de liaison, réunissant à intervalles réguliers des représentants de toutes les parties prenantes locales,
- > une approche territoriale donnant la priorité aux douars les plus proches des sites, puis la commune,
- > des axes de co-développement prioritaires reposant sur l'analyse de la situation socio-économique locale,
- > des moyens matériels et humains et une promotion du volontariat interne faisant de la responsabilité sociale et sociétale l'affaire de tous.

En 2019, sur ses différents sites, LafargeHolcim Maroc a mené de nombreuses actions dans le domaine de la responsabilité sociale et sociétale. Plus de 110 000 personnes appartenant au cercle communautaire proche des sites ont ainsi bénéficié d'actions mises en œuvre par les équipes dans l'un des domaines de sa politique RSE.



**145**

Projets



**110 000**

Bénéficiaires



## Politique Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) de LafargeHolcim Maroc

Un objectif : générer de la valeur partagée

### 4 axes prioritaires d'interventions sociales et sociétales

1. L'éducation de proximité et la lutte contre l'abandon scolaire
2. Le développement de l'employabilité
3. Le partage de nos pratiques sécurité et le soutien à l'accès aux soins pour les communautés les plus proches et les plus démunies
4. Les actions locales allant dans le sens d'une économie circulaire et de la protection écologique



### › Agir en faveur de l'éducation de proximité et lutter contre l'abandon scolaire

LafargeHolcim Maroc est particulièrement engagée dans l'éducation de proximité avec un objectif de lutte contre l'abandon scolaire et notamment celui des filles. Cet engagement se traduit par des actions concrètes :

#### Accompagner l'évolution des lieux d'apprentissage

- au travers d'un dialogue avec les directeurs d'école et les autorités :
- avec une priorité pour l'équipement des sanitaires et des cantines,
- avec une attention aux équipements favorisant l'apprentissage (bibliothèques, ordinateurs,...).

#### Faciliter l'accès aux établissements scolaires aux élèves les plus démunis avec :

- une participation aux moyens de transport pour les élèves éloignés,
- la distribution de cartables, de fournitures scolaires et de matériels scolaires pour les écoles les plus proches.

#### Contribuer à lutter contre l'illettrisme

- en milieu scolaire au sein des communautés pour les riverains,
- sur les sites de production pour les sous-traitants.



**31 000**

**Enfants bénéficiaires**



**14 000**

**Cartables distribués**

### › Développer l'employabilité

L'aide à la création d'emploi est l'un des piliers de la contribution de LafargeHolcim Maroc au développement économique local. L'emploi direct n'est pas la seule façon d'y contribuer : LafargeHolcim Maroc organise ou parraine de nombreuses formations pour adultes, allant de l'acquisition de compétences fondamentales à celles de savoir-faire spécialisés.

LafargeHolcim Maroc a également pour ambition d'encourager l'économie locale et de créer des emplois en travaillant avec des fournisseurs et des prestataires locaux et en développant « l'écosystème » de chacun des sites.

LafargeHolcim Maroc est engagée dans le développement de l'employabilité à travers des actions concrètes :

- la préparation et le suivi de plans de développement des compétences, à la fois pour les besoins propres et ceux des acteurs territoriaux, notamment dans le domaine de la construction pour les besoins régionaux (maçonnerie, conduite d'engins,...),
- le développement des systèmes de tutorat et de parrainage pour accompagner l'évolution individuelle,
- le développement des partenariats avec les écoles techniques et les lycées professionnels,
- la contribution au développement des entrepreneurs et acteurs économiques de l'écosystème régional, par l'encouragement à la création d'activités génératrices de revenus.



**2 300**

**Bénéficiaires**

#### EXEMPLE D'ACTION POUR L'ÉDUCATION EN 2019

Au niveau national, LafargeHolcim Maroc mène chaque année une opération « Rentrée scolaire » pour les élèves des écoles primaires et collèges riverains. En 2019, près de 14 000 cartables garnis ont été distribués dans les écoles proches de nos sites.

Pour l'enseignement supérieur, LafargeHolcim Maroc parraine des élèves méritants issus de milieux défavorisés pour l'accès aux grandes écoles d'ingénieurs (partenariats avec la fondation Moulay Youssef et Academia).

Au total, ce sont plus de 31 000 enfants qui ont bénéficié en 2019 d'une action initiée par LafargeHolcim Maroc dans le domaine de l'éducation.

#### EXEMPLE D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ EN 2019

Dans le cadre de ses actions d'aide à la création d'emploi et au soutien de l'économie locale, l'équipe de l'usine de Meknès, en partenariat avec l'OFPPPT, a mis en place une démarche d'accompagnement sur 3 ans, afin d'aider à l'intégration de 260 jeunes dans le monde du travail, à travers notamment une formation qualifiante.

Ces 260 jeunes ont tous, soit créé leur propre activité génératrice de revenus sous forme de coopérative ou d'association, soit trouvé un travail.



### >Partager nos pratiques de sécurité et soutenir l'accès aux soins

LafargeHolcim Maroc agit activement aux côtés des communautés riveraines pour leur offrir un environnement sûr et leur faciliter l'accès aux soins.

Dans le domaine de la santé, de nombreuses actions sont déployées en faveur des communautés les plus proches. En partenariat avec des associations locales, LafargeHolcim Maroc déploie chaque année des caravanes médicales au profit des populations riveraines avec un groupe de médecins généralistes et spécialistes.

En milieu scolaire, LafargeHolcim Maroc mène également des actions de prévention pour la santé, et encourage les enfants et adolescents à la pratique régulière du sport.

Enfin, forte de ses bonnes pratiques en matière de sécurité, l'entreprise sensibilise ses parties prenantes aux comportements à adopter en matière de sécurité, notamment en ce qui concerne le transport et la sécurité routière.



**35 900**

**Bénéficiaires**

### >Soutenir les actions citoyennes et environnementales

Acteur citoyen et solidaire, LafargeHolcim Maroc joue un rôle majeur pour le développement local et l'amélioration du cadre de vie des communautés riveraines. Outre sa contribution à l'essor économique régional, l'entreprise mène de multiples actions à caractère social et environnemental.

De plus, elle contribue au désenclavement de certains villages par le développement de plusieurs routes et voies d'accès.



**41 000**

**Bénéficiaires**

#### EXEMPLE D'ACTION DE PARTAGE DES PRATIQUES DE SÉCURITÉ ET D'ACCÈS AUX SOINS EN 2019

Grâce à la mobilisation des équipes des différents sites de LafargeHolcim Maroc et en collaboration avec les autorités et les associations locales, une caravane médicale nationale a été organisée en 2019.

Profitant à 11 000 habitants proches des usines, cette caravane multidisciplinaire a permis de leur dispenser des consultations et des soins, grâce à une équipe médicale composée de généralistes ainsi que de spécialistes en gynécologie, rhumatologie, pneumologie, néphrologie ...

Lors de ces caravanes médicales, les équipes de LafargeHolcim Maroc ont fourni des lunettes aux riverains et à leurs enfants souffrant de déficience visuelle.

#### EXEMPLE D'ACTION CITOYENNE ET ENVIRONNEMENTALE EN 2019

Parmi les actions sociales et d'amélioration du cadre de vie des communautés riveraines du projet Agadir-Souss, les équipes de LafargeHolcim Maroc ont permis l'accès à l'eau potable à 350 familles des villages de Oumsdegt et Douar Lhri, en installant :

- > deux châteaux d'eau
- > un réseau d'alimentation d'eau potable
- > des panneaux photovoltaïques pour le pompage de l'eau.

# LES FEMMES ET LES HOMMES AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

Les talents de LafargeHolcim Maroc sont ses collaborateurs qui, grâce à leur engagement, à leur passion et à leur inventivité contribuent à sa réussite. C'est pourquoi les femmes et les hommes sont au cœur de la stratégie et de la culture d'entreprise de LafargeHolcim Maroc. Cette volonté s'illustre au quotidien dans ses actions en faveur de l'égalité des chances, de la diversité, du respect des droits de l'homme et du développement des compétences.

La politique des ressources humaines de LafargeHolcim Maroc vise à créer les meilleures conditions de travail et de bien-être social pour ses salariés, avec comme priorité n°1 leur santé et leur sécurité.

## ATTIRER, DÉVELOPPER ET FIDÉLISER LES TALENTS

LafargeHolcim Maroc s'attache à développer les compétences et savoir-faire de ses collaborateurs. La formation fait partie intégrante d'un dispositif permettant à chacun de travailler en toute sécurité, ainsi que d'améliorer sa performance, sa contribution et son employabilité. En 2019, 81% des collaborateurs ont ainsi bénéficié d'au moins une formation.

## FAIRE DE LA DIVERSITÉ UNE RICHESSE

Résolument engagé dans le respect des droits fondamentaux du travail et convaincu de l'importance d'un équilibre femmes-hommes pour le développement et la croissance économique de l'entreprise, LafargeHolcim Maroc a fait de la diversité des genres un enjeu stratégique majeur.

Son approche volontariste et participative s'illustre à travers le lancement du projet « Ensemble », en partenariat avec la GIZ (Agence allemande pour la coopération internationale). Ce projet a pour ambition de faire de LafargeHolcim Maroc l'employeur préféré des femmes dans le secteur industriel marocain.



**81%**  
des salariés ont  
bénéficié d'une  
formation

## FAIRE DU DIALOGUE SOCIAL UN LEVIER DE PROGRÈS ET D'INNOVATION SOCIALE

La réussite durable est une réussite partagée. Pour favoriser la performance globale et durable de l'organisation, il est important de maintenir un climat social serein et de travailler main dans la main avec les partenaires sociaux. LafargeHolcim Maroc accompagne le développement de ses managers pour les aider à pratiquer un management bienveillant, adapté à la maturité de chacun de ses collaborateurs.

Une enquête de satisfaction interne est également régulièrement menée auprès des collaborateurs pour recueillir leurs perceptions des points forts et des points faibles et mettre en place avec eux des actions d'amélioration. L'enquête 2019 « Happy@LHM » a connu un taux de participation important et s'est traduite par des plans d'actions dans tous les sites.

## ENQUÊTE INTERNE DE SATISFACTION



Happy@LH Maroc

**Faites entendre votre voix !**

Soyez nombreux à venir participer



## PRINCIPAUX INDICATEURS RH

### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GENRE

	2017	2018	2019
Femmes	155	132	144
Hommes	939	934	963
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 094</b>	<b>1 066</b>	<b>1 107</b>

### RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DÉCLINÉE PAR GENRE

	2017	2018	2019
Femmes direction	10	6	9
Femmes cadres	46	44	52
Femmes non cadres	99	82	83
<b>TOTAL FEMMES</b>	<b>155</b>	<b>132</b>	<b>144</b>
Hommes direction	44	27	29
Hommes cadres	177	188	226
Hommes non cadres	718	719	708
<b>TOTAL HOMMES</b>	<b>939</b>	<b>934</b>	<b>963</b>
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 094</b>	<b>1 066</b>	<b>1 107</b>

### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

	2017	2018	2019
Ciments	966	931	987
Bétons	96	103	88
Granulats	23	23	23
Routes et mortiers	9	9	9
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 094</b>	<b>1 066</b>	<b>1 107</b>

### RÉPARTITION PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

	2017	2018	2019
CDI	1 045	1 045	1 065
CDD	36	11	22
ANAPEC	13	10	20
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 094</b>	<b>1 066</b>	<b>1 107</b>

### RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Ancienneté	2017	2018	2019
0-9	403	368	405
10-19	424	428	436
20-29	251	251	253
30-39	12	15	10
40-49	4	4	3
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 094</b>	<b>1 066</b>	<b>1 107</b>

### FORMATION GLOBALE

	2017	2018	2019
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	64%	86%	81%
Budget formation en % de la masse salariale	1,9%	2,0%	2,0%

### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	2017	2018	2019
Nombre de recrutements	109	57	45
Nombre de démissions	29	46	38
Nombre de licenciements	0	0	1

### DIALOGUE SOCIAL

	2017	2018	2019
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	90	83	57

### NOMBRE DE LITIGES SOCIAUX

	2017	2018	2019
Litiges sociaux	0	1	1

### SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL (PERSONNEL PROPRE ET INTERVENANTS EXTERNES)

	2017	2018	2019
Nombre d'accidents de travail	4	3	5

# GOUVERNANCE

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LafargeHolcim Maroc est administrée par un conseil d'administration qui détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Membre du conseil d'administration	Fonction	Exécutif/non	Date de première nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat actuel
M. Ali FASSI-FIHRI	Président	Non Exécutif	9 mai 2019		AG approuvant les comptes 2019
M. George MICHOS	Administrateur Directeur Général	Exécutif	9 mai 2018		AG approuvant les comptes 2019
M. Miljan GUTOVIC	Vice Président	Non Exécutif	9 mai 2018		AG approuvant les comptes 2019
M. Aymane TAUD	Vice Président	Non Exécutif	4 mai 2010	25 avril 2017	AG approuvant les comptes 2019
M. Marco LICATA	Administrateur	Non Exécutif	19 juin 2019		AG approuvant les comptes 2019
M. Tarafa MAROUANE	Administrateur	Non Exécutif	19 juin 2019		AG approuvant les comptes 2019
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur	Non Exécutif	27 avril 2015	25 avril 2017	AG approuvant les comptes 2019
Mme. Géraldine PICAUD	Administrateur	Non Exécutif	9 mai 2019		AG approuvant les comptes 2019
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur	Non Exécutif	27 avril 2016	25 avril 2017	AG approuvant les comptes 2019
LAFARGE SA administrateur représentée par Olivier GUITTON	Administrateur	Non Exécutif	12 décembre 2019		AG approuvant les comptes 2019
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE représentée par M. Khalid CHEDDADI	Administrateur	Non Exécutif	26 mai 2005	25 avril 2017	AG approuvant les comptes 2019
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION représentée par M. Khalid EL HATTAB	Administrateur	Non Exécutif	06 juillet 2017		AG approuvant les comptes 2019
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT représentée par M. Abderrahmane EI MEDKOURI	Administrateur	Non Exécutif	28 février 2008	25 avril 2017	AG approuvant les comptes 2019

## RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Il a été versé en 2019 aux administrateurs à titre de jetons de présence une somme globale de 520 000 dirhams.

## ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

S'agissant des administrateurs indépendants, LafargeHolcim Maroc les nommera en 2020.

## MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION/ ANNEXE DU RAPPORT DE GESTION

ADMINISTRATEUR CONCERNÉ	SOCIÉTÉ	NATURE DU MANDAT/FONCTION
M. Ali FASSI-FIHRI	Lafarge Maroc	Président
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Président
	Nareva	Administrateur
	LafargeHolcim Côte d'Ivoire	Président
	Cimencam (Cameroun)	Vice-Président
	LafargeHolcim Guinée	Président
	SCBL (Bénin)	Président
	Lafarge Placo Maroc	Président
	Lafarge Calcinor Maroc	Président
	M. George MICHOS	Lafarge Maroc
LafargeHolcim Maroc Afrique		Administrateur
Lafarge Placo Maroc		Administrateur
Lafarge Calcinor Maroc		Administrateur
Société Des Granulats de Tiflet		Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
Lafarge Ciments Sahara		Représentant LafargeHolcim Maroc, Président
M. Miljan GUTOVIC	La Centrale Marocaine de Construction	Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Geocycle Maroc	Président et Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Ciments Blancs du Maroc	Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	LafargeHolcim	Président Région Moyen-Orient Afrique
	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
M. Miljan GUTOVIC	Lafarge Ciments Oggaz - Algérie	Représentant permanent de CBA Holding, Administrateur
	Lafarge Ciment de M'Sila - Algérie	Représentant permanent de Lafarge Sacs, Administrateur

ADMINISTRATEUR CONCERNÉ	SOCIÉTÉ	NATURE DU MANDAT/FONCTION
M. Aymane TAUD	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur
	Société Civile Immobilière Détroit Développent	Gérant
	Wana Corporate	Administrateur
	Wafa Assurance	Administrateur
	Tractafric EquipEment Maroc	Administrateur
	Soread-2m	Administrateur
	Sonasid	Administrateur
	Somed	Administrateur
	Société Immobiliere Azzahro Société Immobiliere Hawazine	Administrateur
	Société Immobilière	Administrateur
	Société financière de gestion et de placement	Administrateur
	Sapino	Administrateur
	Réserves immobilières	Administrateur
	Renault commerce Maroc	Administrateur
	ONA courtage	Administrateur
	Omnium de gestion marocain	Administrateur
	Ohio	Administrateur
	Nouvelles sidérurgies industrielles	Administrateur
	Nareva Renouvelables	Administrateur
	Nareva Power	Administrateur
	Nareva Holding	Administrateur
	Longometal Afrique	Administrateur
	Global Communications	Administrateur
	Fondation Epinat	Administrateur
	Fondation ONA	Administrateur
	First connect sat	Administrateur
	Financière de prise de participations	Administrateur
	Energie éolienne du Maroc	Administrateur
	Delma d'investissements touristiques	Administrateur
	Dan maroc	Administrateur
	Compagnie marocaine d'huilerie	Administrateur
	Compagnie chérifienne des produits du naphte naphta	Administrateur
Attijariwafa Bank	Administrateur	
M. Marco LICATA	LafargeHolcim	Directeur Juridique & Conformité Région Moyen-Orient Afrique
	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Lafarge Africa (Nigéria)	Administrateur
M. Marouane TARAFA	Compagnie Optorg	Président directeur général
	Tractafric Equipment Corporation	Président directeur général
	Tractafric Motors Corporation	Président directeur général
	Tractafric Equipment France	Co-gérant
	Société de Distribution Internationale	Président
	Tractafric Equipment International	Président directeur général
	Société de Distribution International Automobile	Président directeur général
	A6 Immobilier	Président directeur général
	Lafarge Maroc	Administrateur
	Sopriam	Président directeur général

M. Hassan OURIAGLI	Al Mada	Président Directeur Général
	Compagnie Chérifienne des Produits du Naphte Naphta	Président Directeur Général
	Compagnie marocaine d'huilerie	Président Directeur Général
	Dan Maroc	Président Directeur Général
	Financière de Prise de Participations	Président Directeur Général
	First connect sat	Président Directeur Général
	Global communications	Président Directeur Général
	Invest Co Holding	Président Directeur Général
	Longometal Afrique	Président Directeur Général
	Ona courtage	Président Directeur Général
	Ona international	Président Directeur Général
	Reserves Immobilières	Président Directeur Général
	Société Financière de Gestion et de Placement	Président Directeur Général
	Fondation ONA	Président
	Fondation Epinat	Président
	Immo Masur	Gérant
	Acima	Administrateur
	Africaplane	Administrateur
	Attijariwafa Bank	Administrateur
	Compagnie Optorg	Administrateur
	Copropar	Administrateur
	Digibay	Administrateur
	Group Invest	Administrateur
	Hospitality Holding Company	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur
	Managem	Administrateur
	Marjane Holding	Administrateur
	Nareva Holding	Administrateur
	Nareva Power	Administrateur
	Ofna	Administrateur
	Ohio	Administrateur
	Omnium de gestion marocain	Administrateur
	Onapar-Ametys	Administrateur
Orientis Invest	Administrateur	
Prestige Resorts	Administrateur	
Radio Méditerranée Internationale	Administrateur	
Rihla Ibn Battuta Prod Rihla	Administrateur	
Sapino	Administrateur	
Société Immobilière Agena	Administrateur	
Société Africaine de Tourisme	Administrateur	
Société Centrale d'Investissements Immobiliers	Administrateur	
Société Immobilière Centuries	Administrateur	
Société Immobiliere Darwa	Administrateur	
Société Immobiliere Mandarona	Administrateur	
Société Immobiliere Azzahro Societe Immobiliere Hawazine	Administrateur	
Société Métallurgique d'Imiter	Administrateur	
Wafa Assurance	Administrateur	
Wana Corporate	Administrateur	

ADMINISTRATEUR CONCERNÉ	SOCIÉTÉ	NATURE DU MANDAT/FONCTION
MME. Géraldine PICAUD	LafargeHolcim	Directrice Financière Groupe
	Infineon Technologies AG (listed company), Munich, Allemagne	Administrateur
	Huaxin Cement Co, Ltd (listed company), Wuhan, Chine,	Administrateur
	Holcim Group Services Ltd, Jona, Suisse	Administrateur
	Holcim Technology Ltd, Jona, Suisse	Administrateur
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
	Onapar-ametys	Président Directeur Général
	Société immobilière Agena	Président Directeur Général
	Hospitality holding company h.co	Président Directeur Général
	Ohio	Président Directeur Général
	Société africaine de tourisme SAT	Président Directeur Général
	Société Immobilière Mandarona	Président Directeur Général
	Marocaine de Développement et de Construction	Président Directeur Général
	Sapino	Président Directeur Général
	Société Immobilière Darwa	Président Directeur Général
	Orientis Invest	Président Directeur Général
	Prestige Resorts	Président Directeur Général
	Société Immobilière Centuris	Président Directeur Général
	Société Centrale d'Investissements Immobiliers	Président Directeur Général
	Société immobilière chantimar	Président Directeur Général
	Société immobilière villeneuve	Président
	La Marocaine des Golfs	Gérant
	Les jardins El Badie	Gérant
	Mehdia city	Président Directeur Général
	Somed Développement	Administrateur
	Marogolf	Président Directeur Général
	Prestalys	Président Directeur Général
	Mehdia rivages	Président Directeur Général
	Skimmo	Gérant
	Novalys	Président Directeur Général
	Wellness Hospitality of Africa	Président Directeur Général
	Fondation ONA	Administrateur
	Marjane Holding	Administrateur
	Acima	Administrateur
	Attijariwafa Bank	Administrateur
	Ofna	Président Directeur Général
	Wana corporate	Administrateur
Al mada	Administrateur	

M. Abdelmjid TAZLAOUI	Nareva Holding	Administrateur
	Société Immobilière el imtiaz	Président Directeur Général
	Mkn immo	Gérant
	Wafa Assurance	Administrateur
	Onapar-ametys	Administrateur
	SOMED	Président Directeur Général
	Elbilial privé Léon L'Africain Marrakech	Gérant
	Gestion déléguée Groupe Elbilial Privé	Gérant
	Groupe Elbilial Privé	Gérant
	Groupe Scolaire Elbilial d'Anfa	Gérant
	Groupe scolaire Elbilial prive el Jadida	Gérant
	Jardin d'Enfants Elbilial Prive	Gérant
	Lycée Français Léon L'Africain privé	Gérant
	Résidences Acacia	Président Directeur Général
	Somed Développement	Président Directeur Général
	Wahate Aguedal	Président Directeur Général
	Zellidja	Président Directeur Général
	Rebab Company	Administrateur
	Société Immobilière Al Ain	Président Directeur Général
	Des 07	Président du Conseil d'administration
	Fenie Brossette	Président Directeur Général
	Société des Fonderies de Plomb de Zellidja	Président du Conseil d'administration
	Société de Développement automobile	Président Directeur Général
	Delma d'Investissements Touristiques	Président Directeur Général
	Société palmeraie Maroc Emirats Palmare	Président Directeur Général
	Narjis d'investissements touristiques	Président Directeur Général
	Union Maroc Emirats Arabes Unis de Pêche	Administrateur
	Sindibad Holding	Président
	Sindibad beach resort	Président
	Sindipark	Président
	Union Maroc Emirats Arabes Unis pour le Tourisme	Gérant
	Résidences Suncity	Vice-Président Conseil Surv.
	Mabani zellidja	Président
	Injaz al maghrib	Vice President
Cours Elbilial prive	Gérant	
Elbilial Privé Léon L'Africain Primaire	Gérant	

M. Olivier GUITTON (Représentant permanent de Lafarge SA depuis décembre 2019)	LafargeHolcim	Directeur Financier Région Moyen-Orient Afrique
	Lafarge Cement Egypt S.A.E	Représentant Holcibel, Administrateur
	Lafarge Building Materials Holding Egypt S.A.E	Président
	Lafarge Egypt Quarries S.A.E (Egypt)	Administrateur
	Lafarge Ready Mix S.A.E (Egypt)	Administrateur
	United Cement Corporation Limited (UCCORP)	Représentant Sofimo, Administrateur
	United Cement Holding (UCHOLD)	Représentant Sofimo, Administrateur
	Bamburi Cement Ltd	Administrateur
	Lafarge Industries South Africa (Pty) (Afrique du Sud)	Administrateur
	ASH Resources (Pty) Limited (Afrique du Sud)	Administrateur
M. Khlaïd CHEDDADI (Représentant permanent de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites)	Lafarge South Africa Holdings (Pty) Limited (Afrique du Sud)	Administrateur
	Afma	Représentant CIMR, Administrateur
	Al Mada Holding	Représentant CIMR, Administrateur
	A6 Immobilier	Représentant CIMR, Administrateur
	Atlas Hospitality Morocco	Représentant CIMR, Administrateur
	Banque Centrale Populaire	Représentant CIMR, Administrateur
	Brasseries du Maroc	Représentant CIMR, Administrateur
	CFG Bank	Représentant CIMR, Administrateur
	Ciments du Maroc	Représentant CIMR, Administrateur
	Cosumar	Représentant CIMR, Administrateur
	Eqdom	Représentant CIMR, Administrateur
	Imc	Représentant CIMR, Administrateur
	Jorf Fertilizers Company v	Représentant CIMR, Administrateur
	Olea Capital Fund	Représentant CIMR, Administrateur
	Risma	Représentant CIMR, Administrateur
	Sapress	Représentant CIMR, Administrateur
	Societe de Sel de Mohammedia	Représentant CIMR, Administrateur
	Somed	Représentant CIMR, Administrateur
	Sonacid	Représentant CIMR, Administrateur
	Warak press	Représentant CIMR, Administrateur
CIH	Administrateur	

ADMINISTRATEUR CONCERNÉ	SOCIÉTÉ	NATURE DU MANDAT/FONCTION
M. Khalid EL HATTAB (Représentant permanent de la CDG)	Maroclear	Administrateur
	Finea	Administrateur
	Ajarinvest	Administrateur
	Atlanta	Représentant CDG, Administrateur
	Sanad	Représentant CDG, Administrateur
	CDG Capital	Administrateur
	CDG Invest	Administrateur
	Fipar Holding	Administrateur
	Capmezzanine	Président
	Madaef	Administrateur
	Societe Hay Rabat Andalous	Représentant CDG, Administrateur
	Fonciere UIR	Représentant CDG, Administrateur
	Fonciere Chellah	Représentant CDG, Administrateur
	Fonds d'Équipement Communal	Représentant CDG, Administrateur
	CDG Développement	Représentant CDG, Administrateur
	CGI	Administrateur
	Dyar Mansour	Administrateur
	Société d'Aménagement Zenata	Administrateur
	CDG Premium Immo	Président
M. Abderrahmane EI MEDKOURI	Banque islamique de development	Senior South-South & Triangular Cooperation Coordinator

### COMITÉ EXÉCUTIF

Le conseil d'administration délègue à un comité exécutif composé de quatre de ses membres le soin de s'assurer que la gestion opérationnelle de la société est conforme aux orientations stratégiques qui ont été fixées.

Pour permettre un fonctionnement efficace, le conseil délègue, dans le respect de la réglementation en vigueur, certains pouvoirs au comité exécutif, notamment concernant la stratégie, la politique financière, les projets de développement, les ressources humaines et le développement des compétences.

#### > Composition du comité exécutif

MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF	FONCTION
M. Ali FASSI FIHRI	Président
M. Aymane TAUD	Membre
M. Miljan GUTOVIC	Membre
M. George MICHOS	Membre

## COMITÉ D'AUDIT

Composé de trois administrateurs, le comité d'audit se réunit avec les auditeurs externes à l'occasion des arrêtés des comptes semestriels et annuels. Deux autres réunions sont dédiées au suivi de l'efficacité du contrôle interne et de l'audit interne ainsi qu'à la gestion des risques.

### > Composition du comité d'audit

MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT	FONCTION
M. Aymane TAUD	Président
M. Miljan GUTOVIC	Membre
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE représentée par M. Khalid CHEDDADI	Membre

## COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction assure un suivi régulier et permanent de l'exploitation courante des projets en cours, du budget et des aspects organisationnels. Le comité de direction se réunit au moins une fois par mois.

### > Composition du comité de direction

MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION	FONCTION
M. George MICHOS	Administrateur Directeur Général
M. Amine CHERRAT	Directeur Administratif et Financier
Mme Malika YOUSOUFINE	Directrice Ressources Humaines RSE et Communication
M. Boubker BOUCHENTOUF	Directeur Commercial et Marketing
M. Brahim EZ-ZERROUQI	Directeur Industriel

## RISQUES, CONTRÔLE ET CONFORMITÉ

LafargeHolcim Maroc opère dans un environnement en constante évolution qui l'expose à différents risques externes, opérationnels et financiers. Nous déployons des efforts continus pour prévenir et atténuer ces risques.

Un processus complet de gestion des risques et un cadre de contrôle interne sont déployés avec une gouvernance et des outils adaptés.

Grâce à ce processus, nous identifions, évaluons, atténuons et contrôlons notre exposition globale à tous les types de risques, qu'ils soient sous notre contrôle ou non.

### > Processus de Gestion des risques

Le processus de gestion des risques est structuré autour de plusieurs approches coordonnées menées au sein de LafargeHolcim Maroc et aborde tous les piliers stratégiques, les objectifs financiers et non financiers.

Ces évaluations des risques servent de base à la cartographie des risques, mise à jour chaque année et soumise à l'approbation du Comité Exécutif et du Comité d'Audit. La gestion des risques comprend plusieurs étapes:

- Identification et évaluation des risques
- Atténuation des risques
- Vérification et corrections
- Surveillance et rapports

De plus, LafargeHolcim Maroc dispose d'un solide programme pour prévenir, décourager et détecter la fraude. Il comprend la ligne Intégrité qui permet à tous les employés d'exercer de manière anonyme leurs droits de dénonciation et de signaler toute violation des règles énoncées dans notre Code de Conduite des Affaires.

En outre, LafargeHolcim Maroc dispose d'une structure organisationnelle claire pour assurer la mise en place du système de gestion des risques et de contrôle interne, dans le respect de la gouvernance, des politiques et du cadre définis par le Groupe LafargeHolcim. Cette organisation est construite sur le modèle des trois lignes de défense.

Dans le cadre de la première ligne de défense, le management opérationnel a la responsabilité d'identifier, d'évaluer, de gérer et d'atténuer les risques. Le management opérationnel est également responsable du déploiement des normes de contrôles obligatoires définies par le Groupe LafargeHolcim.



La deuxième ligne de défense est constituée des fonctions « corporate » telles que les directions juridique & conformité, contrôle interne & gestion des risques, informatique, santé et sécurité. Ces fonctions surveillent et facilitent la mise en oeuvre du processus de gestion des risques et de contrôle interne efficaces pour garantir que la première ligne de défense fonctionne comme prévu. La deuxième ligne de défense aide également à l'élaboration de politiques, de processus et de contrôle pour atténuer les risques et les problèmes.

La troisième ligne de défense est l'Audit Interne. En tant que fonction indépendante reportant notamment au Comité d'Audit, la direction de l'Audit Interne fournit une assurance au Conseil d'administration et au Comité exécutif sur l'efficacité des premières et deuxième lignes de défense ainsi que sur la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes.

Par le biais du comité d'audit, le conseil d'administration supervise la gestion des risques et le contrôle interne.

#### > Contrôle interne

LafargeHolcim Maroc gère un ensemble de Standards Minimum de Contrôle (MCS) avec des directives claires et un « consequence management » si ces standards ne sont pas respectés à 100%.

Ces standards englobent des contrôles sur la gouvernance, la conformité, la comptabilité et la consolidation, la fiscalité, la trésorerie, les immobilisations, la gestion des stocks, la gestion des clients et des fournisseurs, les ressources humaines et le développement durable ainsi que l'IT.

LafargeHolcim Maroc met en oeuvre un système de Contrôle Interne basé sur ces standards, et sur un processus de gestion de risques et une gouvernance permettant de donner au Conseil d'Administration et à la Direction Générale une assurance sur la fiabilité des informations financières, le respect des lois et des règlements internes, ainsi que sur l'efficacité et l'efficience des principaux processus de l'entreprise. Chaque collaborateur a un rôle important à jouer dans le fonctionnement du système de Contrôle Interne pour assurer la mise en oeuvre et l'efficacité des Processus et des Contrôles.

Ces Standards Minimum de Contrôle (MCS) sont gérés et vérifiés par l'équipe de Contrôle Interne avec les Responsables de Processus, dans toutes les activités. Le Directeur Général et le Directeur Financier certifient à travers des lettres signées pour le Groupe LafargeHolcim que les MCS sont mis en place et fonctionnent de manière efficace.



## ETHIQUE ET CONDUITE DES AFFAIRES

Conformément au code de conduite des affaires du groupe LafargeHolcim à l'échelle mondiale, LafargeHolcim Maroc a adopté un code de conduite des affaires au Maroc, applicable à tous les employés et un code de conduite applicable aux fournisseurs.

Ainsi, LafargeHolcim Maroc considère que la performance et l'intégrité sont les clés d'un succès pérenne. En agissant de façon intègre, nous établissons un climat de confiance, nous protégeons notre réputation, et nous créons plus de valeur pour tous. Agir de façon intègre consiste à faire à tout instant ce qui est juste et cela commence par le respect du code de conduite des affaires de LafargeHolcim Maroc par ses collaborateurs et ses fournisseurs.

LafargeHolcim Maroc considère qu'il est de sa responsabilité d'agir de façon intègre et de faire en sorte que les autres puissent en faire de même.

Pour ce faire, la fonction Compliance qui est rattachée à la direction générale évalue annuellement les risques en matière de conformité et met en place un programme annuel de conformité.

Une ligne intégrité est mise en place et permet à toute personne de remonter une violation au code de conduite de façon anonyme ou non.

## INFORMATION DES ACTIONNAIRES DURANT L'EXERCICE 2019

COMMUNIQUÉS DE PRESSE	DATES DE PUBLICATION
Communiqué Financier des Résultats au 31 décembre 2018	19 mars 2019
Etats Financiers Consolidés et Sociaux au 31 décembre 2018	27 mars 2019
Avis de Réunion AGO	9 Avril 2019
Communiqué de presse post AGO	9 mai 2019
Communiqué Financier des Résultats au 30 juin 2019	20 septembre 2019
Etats Financiers Consolidés et Sociaux au 30 juin 2019	20 septembre 2019
Communiqué Financier des Indicateurs Trimestriels au 30 juin 2019	30 août 2019
Communiqué Financier des Indicateurs Trimestriels au 30 septembre 2019	29 novembre 2019

## ETAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

En MMAD	Deloitte						EY						Autres CAC						TOTAL 2019	TOTAL 2018	TOTAL 2017
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année					
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017			
<b>Commissaires aux comptes certification examen des comptes individuels et consolidés</b>																					
Emetteur	1,10	1,10	1,06	41%	33%	40%	1,06	1,06	1,06	40%	32%	40%	-	-	-	0%	0%	0%	2,16	2,16	2,12
Filiales	0,22	0,22	0,22	8%	7%	8%	0,20	0,20	0,20	7%	6%	7%	0,10	0,10	0,10	4%	3%	4%	0,51	0,51	0,51
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</b>																					
Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-Total</b>	<b>1,31</b>	<b>1,31</b>	<b>1,28</b>	<b>49%</b>	<b>40%</b>	<b>48%</b>	<b>1,26</b>	<b>1,26</b>	<b>1,26</b>	<b>47%</b>	<b>38%</b>	<b>48%</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>	<b>4%</b>	<b>3%</b>	<b>4%</b>	<b>2,67</b>	<b>2,67</b>	<b>2,63</b>
<b>Autres prestations rendues</b>																					
Autres	-	-	-	-	-	-	-	0,63	-	-	19%	-	-	-	-	-	-	-	-	0,63	-
<b>Sous-Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,63</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,63</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>1,31</b>	<b>1,31</b>	<b>1,28</b>	<b>49%</b>	<b>40%</b>	<b>48%</b>	<b>1,26</b>	<b>1,89</b>	<b>1,26</b>	<b>47%</b>	<b>57%</b>	<b>48%</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>	<b>4%</b>	<b>3%</b>	<b>4%</b>	<b>2,67</b>	<b>3,30</b>	<b>2,63</b>



# Comptes et Rapports

## SOMMAIRE

---

**54** Rapport de gestion

**60** Comptes sociaux

**72** Comptes consolidés

**78** Résumé des notes aux comptes consolidés

**108** Rapport général et spécial des Commissaires aux comptes

# Rapport de Gestion

**LAFARGEHOLCIM MAROC**

**Société anonyme a conseil d'administration**

**Au capital de 702.937.200 dirhams**

**6, route de Mekka, Quartier les Crêtes, Casablanca**

**Immatriculée sous le n°40779**

**La « Société »**

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE RELATIF A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs, les Actionnaires,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts pour vous rendre compte du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019 de la Société et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

La convocation prescrite vous a été régulièrement adressée et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

## **I. PRESENTATION DE LA SITUATION, DE L'ACTIVITE ET DES OPERATIONS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

L'exercice clos le 31 décembre 2019 a été marqué par une croissance du marché du ciment de 2,5% contrastée avec une hausse exceptionnelle au premier trimestre 2019 due à des conditions climatiques favorables et une croissance plus modérée sur le reste de l'année.

Au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, la société a réalisé :

- un chiffre d'affaires consolidé de 7 855 MDh contre 7 887 MDh au titre de l'exercice précédent, en légère baisse dû au retrait des ventes à l'export et du chiffre d'affaires trading,
- un résultat d'exploitation courant de 3 155 MDh contre 2 980 MDh (+6% vs 2018) grâce aux ventes ciment en amélioration, à l'évolution favorable du prix du combustible, des performances opérationnelles et à la maîtrise des coûts,
- un résultat net de 1 701 MDh contre 1 584 MDh au titre de l'exercice précédent (+7%), la croissance du résultat net s'expliquant par l'amélioration du résultat d'exploitation.

### **Activité ciment :**

Le résultat d'exploitation de l'activité ciment est en hausse de 7 % par rapport à 2018 suite à la hausse des volumes de ciment gris, la baisse des coûts énergétiques (baisse du prix du petcoke, augmentation du taux d'utilisation des combustibles alternatifs et l'amélioration du consommation électrique d'origine éolien).

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité cimentière se présente comme suit :

- le chiffre d'affaires analytique s'établit à 7 364 MDH contre 7 448 MDH en 2018.
- le résultat d'exploitation s'établit à 3 061 MDH contre 2 864 MDH en 2018 (+7%).

#### Activité Béton :

En 2019, le résultat d'exploitation de l'activité béton est en forte croissance grâce à la hausse des ventes et l'amélioration des performances.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité bétons se présente comme suit :

- le chiffre d'affaires analytique s'établit à 576 MDH contre 426 MDH en 2018 (+35% ).

- le résultat d'exploitation s'établit à -3,8 MDH contre -52,6 MDH en 2018.

#### Activité Granulats :

En 2019, l'activité Granulats est marquée par la réduction de la perte du résultat d'exploitation par rapport à 2018, due à l'amélioration du prix de vente, la réduction des frais généraux et la baisse des amortissements.

### II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

### III. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

#### A. BILAN DES COMPTES ET DES RESULTATS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

- **Les produits d'exploitation sont de 7 868 797 727,55** dirhams contre 7 663 776 789,29 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Les charges d'exploitation sont de 4 808 896 498,87** dirhams contre 4 886 788 050,97 au titre de l'exercice précédent ;
- **Les produits financiers s'élèvent à 22 940 194,19** dirhams contre 48 627 244,02 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Les charges financières s'élèvent à 355 210 619,05** dirhams contre 429 400 983,99 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Le total des produits non courants s'élève à 104 370 240,37** dirhams contre 168 382 074,26 dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- **Les charges non courantes s'élèvent à 214 864 208,35** dirhams contre 216 344 259,64 dirhams au titre de l'exercice précédent ; et
- Après déduction de toutes les charges, l'exercice social clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice net de **1 610 081 141,84 dirhams**.

#### B. APPROBATION DES ETATS DE SYNTHESE

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un montant de capitaux propres et assimilés de 9 138 574 856,64 dirhams dont un bénéfice net de 1 610 081 141,84 dirhams, et un total actif de 17 977 757 680,36 dirhams.

Ils ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

#### C. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons enfin d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de **1 610 081 141,84** dirhams comme suit :

	Dirhams
Bénéfice net de l'exercice 2019	1 610 081 141,84
Solde réserves facultatives	171 127 880,06
Total à affecter	1 781 209 021,90
Dividende ordinaire 66 DH x 23 319 589 actions	1 539 092 874,00
Solde des réserves facultatives après distribution	242 116 147,90

### IV. INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

	Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs					
	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
Dettes échues de moins de 30 jours			Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours	
12/31/2019	777 333 155	725 862 069	7 936 050	1 808 711	101 577	41 624 748
12/31/2018	815 546 924	721 923 020	14 948 014	11 476 075	2 069 477	65 130 337

### V. EVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour 2020, il n'est pas attendu d'amélioration des conditions de marché.

Dans un contexte de concurrence accrue, LafargeHolcim Maroc poursuit sa stratégie de différenciation et d'innovation pour mieux satisfaire les besoins de ses clients et consolider sa position dans ses marchés.

LafargeHolcim prévoit en outre de poursuivre le développement des autres activités (Béton, mortier, route et trading).

La mise en service de l'usine d'Agadir-Souss est prévue au quatrième trimestre 2020.

### VI. FILALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des filiales de la société au 31 décembre 2019 :

Raison sociale	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %
CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTION	DISTRIBUTION	25 000 000,00	100,00%
GEOCYCLE MAROC	TRAITEMENT DES DÉCHETS	40 000 000,00	100,00%
LAFARGE SAHARA	CIMENT	300 000,00	100%
LUBASA	CIMENT	1 000 000,00	100,00%
ANDIRA	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE	120 000,00	100,00%
LAFARGE CALCINOR	CHAUX	150 000 000,00	50,00%
CIMENT BLANC DU MAROC	CIMENT	3 740 000,00	50,00%
SDGT	GRANULAT	5 000 000,00	50,00%
MATEEN IMMOBILIÈRE	PROMOTION IMMOBILIÈRE	4 000 000,00	33,00%
TOTAL			

## VII. PRISES DE CONTROLE

Néant.

## VIII. CESSIONS DE PARTICIPATION

Néant.

## IX. SOCIETES CONTROLEES

Société	Activité	% de contrôle	Siège social
Lafarge Holcim Maroc	CIMENT	100,00%	6, route de Mekka quartier les crêtes Casablanca
Centrale Marocaine de Construction	AUTRES	100,00%	6, route de Mekka quartier les crêtes Casablanca
Geocycle Maroc	Autres	100,00%	6, route de Mekka quartier les crêtes Casablanca
Lafarge Ciments Sahara	Ciment	100,00%	Immeuble Ould Errachid, Bd Lala Yacout, Laâyoune
Lubasa Maroc	Ciment	100,00%	6, route de Mekka quartier les crêtes Casablanca
Andira	Autres	100,00%	55, avenue ibn Sina. Appt 8. Agdal. Rabat

## X. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néant

## XI. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 56 DE LA LOI N°17-95

Nous vous soumettons le rapport général du commissaire aux comptes de la Société ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95.

## XII. MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIETES, EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

Cf page 39

## XIII. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS PAR LA SOCIETE

Les dépenses en investissements se sont élevées à 1 553 MDh, en augmentation 57% par rapport à 2018 et le programme d'investissement en cours se déroule conformément au calendrier prévisionnel.

Les dépenses en investissements se présentent comme suit :

- investissements de maintien : 241 MDh
- investissements de développement (portant essentiellement sur l'usine d'Agadir-Souss): 1 112 MDh

Nous ne voyons plus d'autres éléments importants à vous communiquer dans le présent rapport et vous invitons à adopter les résolutions proposées.

Fait à Casablanca, le 12 mars 2020

# Comptes sociaux

## BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2019

	Brut	Exercice Amortissements et provisions	Net	Exercice Précédent Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	182 440 374,13	142 503 754,03	<b>39 936 620,10</b>	68 442 186,54
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	182 440 374,13	142 503 754,03	39 936 620,10	68 442 186,54
Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	7 921 793 574,00	152 474 834,69	<b>7 769 318 739,31</b>	7 776 493 308,73
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,23	50 100 981,31	(0,08)	
Fonds commercial	7 682 256 303,44	7 418 761,68	7 674 837 541,76	7 682 256 303,44
Autres immobilisations incorporelles	189 436 289,33	94 955 091,70	94 481 197,63	94 237 005,29
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	18 195 883 455,58	10 743 657 559,99	<b>7 452 225 895,59</b>	6 958 196 571,80
Terrains	967 775 932,81	74 903 117,06	892 872 815,75	891 869 470,91
Constructions	2 796 271 501,93	1 442 558 615,82	1 353 712 886,11	1 424 484 847,66
Installations techniques, matériel et outillage	11 906 888 320,73	9 099 177 688,07	2 807 710 632,66	3 382 388 067,75
Matériel transport	13 230 582,58	6 363 598,96	6 866 983,62	769 235,48
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	111 883 670,61	88 462 770,24	23 420 900,37	23 447 865,92
Autres immobilisations corporelles	33 656 501,36	32 191 769,84	1 464 731,52	2 101 784,42
Immobilisations corporelles en cours	2 366 176 945,56		2 366 176 945,56	1 233 135 299,66
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	555 625 668,51	50 280 490,12	<b>505 345 178,39</b>	534 867 076,59
Prêts immobilisés	45 939 207,43	1 349 887,79	44 589 319,64	51 088 073,53
Autres créances financières	67 527 858,98	500 000,00	67 027 858,98	63 151 103,29
Titres de participation	442 158 602,10	48 430 602,33	393 727 999,77	420 627 899,77
Autres titres immobilisés				
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	26 855 743 072,22	11 088 916 638,83	<b>15 766 826 433,39</b>	15 337 999 143,66
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS (F)</b>	580 746 092,60	84 145 267,07	<b>496 600 825,53</b>	537 364 107,17
Marchandises	1 491 169,84	297 434,31	1 193 735,53	2 582 711,41
Matières et fournitures consommables	414 459 616,01	82 881 046,26	331 578 569,75	389 635 682,07
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels	112 483 836,96		112 483 836,96	96 589 004,53
Produits finis	52 311 469,79	966 786,50	51 344 683,29	48 556 709,16
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	1 997 125 018,01	423 986 865,25	<b>1 573 138 152,76</b>	2 008 320 791,47
Fournis débiteurs, avances et acomptes	17 901 501,69		17 901 501,69	22 914 136,35
Clients et comptes rattachés	1 480 135 021,47	321 215 905,75	1 158 919 115,72	1 352 697 810,88
Personnel	10 000 761,13		10 000 761,13	10 073 762,49
Etat	67 402 716,71		67 402 716,71	169 114 479,16
Comptes d'associés	106 714 439,00	84 254 439,00	22 460 000,00	104 397 151,00
Autres débiteurs	285 063 795,76	18 516 520,50	266 547 275,26	326 282 217,41
Comptes de régularisation-Actif	29 906 782,25		29 906 782,25	22 841 234,18
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>				
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)</b>	1 282 311,47		<b>1 282 311,47</b>	
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	2 579 153 422,08	508 132 132,32	<b>2 071 021 289,76</b>	2 545 684 898,64
<b>TRÉSORERIE</b>				
<b>TRÉSORERIE ACTIF</b>	142 448 033,55	2 538 076,34	<b>139 909 957,21</b>	79 919 106,53
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TG et CCP	142 315 146,28	2 538 076,34	139 777 069,94	79 513 134,31
Caisse, régie d'avances et accreditifs	132 887,27		132 887,27	405 972,22
<b>TOTAL III</b>	142 448 033,55	2 538 076,34	<b>139 909 957,21</b>	79 919 106,53
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	29 577 344 527,85	11 599 586 847,49	<b>17 977 757 680,36</b>	17 963 603 148,83

## BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2019

	Exercice	Exercice Précédent
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou personnel	702 937 200,00	702 937 200,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 162 347 194,49	5 162 347 194,49
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	70 293 720,00	70 293 720,00
Autres réserves	1 470 421 532,14	1 551 380 761,72
Report à nouveau		
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	1 610 081 141,84	1 458 132 505,42
Total des capitaux propres (A)	9 016 080 788,47	8 945 091 381,63
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>	<b>122 494 068,17</b>	<b>189 846 659,08</b>
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	122 494 068,17	189 846 659,08
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>6 200 000 000,00</b>	<b>6 200 000 000,00</b>
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	6 200 000 000,00	6 200 000 000,00
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>152 915 513,20</b>	<b>169 778 173,95</b>
Provisions pour risques	29 985 288,30	27 112 950,07
Provisions pour charges	122 930 224,90	142 665 223,88
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)</b>		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
Total I (A+B+C+D+E)	15 491 490 369,84	15 504 716 214,66
<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>1 646 754 272,71</b>	<b>1 546 452 622,23</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	777 333 154,78	815 546 923,75
Clients créditeurs, avances et acomptes	120 041 037,69	96 633 496,69
Personnel	196 090 617,52	133 004 386,87
Organismes sociaux	31 266 869,52	40 454 104,83
Etat	341 163 568,39	247 331 948,43
Comptes d'associés	56 676 512,15	27 039 967,15
Autres créanciers	91 155 621,06	165 805 433,78
Comptes de régularisation-passif	33 026 891,60	20 636 360,73
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>148 218 684,21</b>	<b>108 685 372,74</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>	<b>1 667 983,79</b>	<b>1 771 958,98</b>
Total II (F+G+H)	1 796 640 940,71	1 656 909 953,95
<b>TRÉSORERIE</b>		
<b>TRÉSORERIE-PASSIF</b>	<b>689 626 369,81</b>	<b>801 976 980,22</b>
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	689 626 369,81	801 976 980,22
Total III	689 626 369,81	801 976 980,22
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>17 977 757 680,36</b>	<b>17 963 603 148,83</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ( HORS TAXES ) AU 31 DÉCEMBRE 2019

NATURE	Opérations Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises (en l'état)	2 417 878,05		2 417 878,05	1 721 084,73
Ventes de biens et services produits	7 708 146 658,25		7 708 146 658,25	7 615 057 519,70
Chiffre d'affaires	7 710 564 536,30		7 710 564 536,30	7 616 778 604,43
Variation de stocks de produits	18 189 199,83		18 189 199,83	-34 079 648,99
Immobilisations produites par l'entreprise				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation: transferts de charges	140 043 991,42		140 043 991,42	81 077 833,85
Total I	7 868 797 727,55		7 868 797 727,55	7 663 776 789,29
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises	2 069 380,52		2 069 380,52	3 070 357,05
Achats consommés de matières et fournitures	2 242 176 593,33		2 242 176 593,33	2 353 400 973,80
Autres charges externes	890 217 484,70		890 217 484,70	922 218 576,71
Impôts et taxes	57 647 648,33		57 647 648,33	54 621 161,93
Charges de personnel	625 789 281,56		625 789 281,56	597 402 121,87
Autres charges d'exploitation	2 998 276,43		2 998 276,43	1 790 604,49
Dotations d'exploitation	987 997 834,00		987 997 834,00	954 284 255,12
Total II	4 808 896 498,87		4 808 896 498,87	4 886 788 050,97
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>3 059 901 228,68</b>	<b>2 776 988 738,32</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits de titres de participation et autres titres immobilisés	9 487 967,92		9 487 967,92	19 000 000,00
Gains de change	4 043 759,43		4 043 759,43	20 439 773,12
Intérêts et autres produits financiers	3 658 466,84		3 658 466,84	6 049 608,82
Reprises financières ; transferts de charges	5 750 000,00		5 750 000,00	3 137 862,08
Total IV	22 940 194,19		22 940 194,19	48 627 244,02
<b>V CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Charges d'intérêts	242 758 076,56		242 758 076,56	277 109 284,95
Pertes de change	3 317 071,96		3 317 071,96	31 846 120,01
Autres charges financières	800,73		800,73	536,26
Dotations financières	109 134 669,80		109 134 669,80	120 445 042,77
Total V	355 210 619,05		355 210 619,05	429 400 983,99
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			<b>(332 270 424,86)</b>	<b>(380 773 739,97)</b>
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)</b>			<b>2 727 630 803,82</b>	<b>2 396 214 998,35</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisations	23 708 479,06		23 708 479,06	2 938 750,03
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	3 554 451,60		3 554 451,60	13 754 162,79
Reprises non courantes ; transferts de charges	77 107 309,71		77 107 309,71	151 689 161,44
Total VIII	104 370 240,37		104 370 240,37	168 382 074,26
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1 799 308,25		1 799 308,25	8 105 871,97
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	109 573 704,95		109 573 704,95	193 185 183,73
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	103 491 195,15		103 491 195,15	15 053 203,94
Total IX	214 864 208,35		214 864 208,35	216 344 259,64
<b>X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>			<b>(110 493 967,98)</b>	<b>(47 962 185,38)</b>
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)</b>			<b>2 617 136 835,84</b>	<b>2 348 252 812,97</b>
<b>XII IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS</b>			<b>1 007 055 694,00</b>	<b>890 120 307,55</b>
<b>XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)</b>			<b>1 610 081 141,84</b>	<b>1 458 132 505,42</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )</b>			<b>7 996 108 162,11</b>	<b>7 880 786 107,57</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)</b>			<b>6 386 027 020,27</b>	<b>6 422 653 602,15</b>
<b>XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)</b>			<b>1 610 081 141,84</b>	<b>1 458 132 505,42</b>



## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)		
	Exercice	Exercice Précédent
+ Ventes de marchandises (en l'état)	2 417 878,05	1 721 084,73
- Achats revendus de marchandises	2 069 380,52	3 070 357,05
<b>= MARGE BRUTE VENTES EN L'ETAT</b>	<b>348 497,53</b>	<b>(1 349 272,32)</b>
<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>7 726 335 858,08</b>	<b>7 580 977 870,71</b>
Ventes de biens et services produits	7 708 146 658,25	7 615 057 519,70
Variation de stocks produits	18 189 199,83	(34 079 648,99)
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
<b>- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>3 132 394 078,03</b>	<b>3 275 619 550,51</b>
Achats consommés de matières et fournitures	2 242 176 593,33	2 353 400 973,80
Autres charges externes	890 217 484,70	922 218 576,71
<b>= VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>4 594 290 277,58</b>	<b>4 304 009 047,88</b>
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	57 647 648,33	54 621 161,93
- Charges de personnel	625 789 281,56	597 402 121,87
<b>= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>3 910 853 347,69</b>	<b>3 651 985 764,08</b>
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	2 998 276,43	1 790 604,49
+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	140 043 991,42	81 077 833,85
- Dotations d'exploitation	987 997 834,00	954 284 255,12
<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)</b>	<b>3 059 901 228,68</b>	<b>2 776 988 738,32</b>
<b>+/- RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(332 270 424,86)</b>	<b>(380 773 739,97)</b>
<b>= RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 727 630 803,82</b>	<b>2 396 214 998,35</b>
<b>+/- RÉSULTAT NON COURANT (+ou-)</b>	<b>(110 493 967,98)</b>	<b>(47 962 185,38)</b>
- Impôts sur les résultats	1 007 055 694,00	890 120 307,55
<b>= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 610 081 141,84</b>	<b>1 458 132 505,42</b>
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT		
	Exercice	Exercice Précédent
Résultat net de l'exercice	1 610 081 141,84	1 458 132 505,42
Bénéfice +	1 610 081 141,84	1 458 132 505,42
Perte -		
+ Dotations d'exploitation	849 641 537,69	895 232 649,88
+ Dotations financières	32 306 809,28	15 347 269,00
+ Dotations non courantes	103 491 195,15	27 852 027,50
- Reprises d'exploitation	(62 413 369,62)	(6 815 131,60)
- Reprises financières		
- Reprises non courantes	(77 107 309,71)	(146 911 252,04)
- Produits des cessions d'immobilisations	(23 708 479,06)	(2 938 750,03)
+ Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	1 799 308,25	8 005 871,97
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>2 434 090 833,82</b>	<b>2 247 905 190,10</b>
Distributions de bénéfices	1 539 092 874,50	1 539 092 874,50
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>894 997 959,32</b>	<b>708 812 315,60</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2019

I . SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				
MASSES	EXERCICE		VARIATION A - B	
	N	N-1	EMPLOIS	RESSOURCES
1 Financement permanent	15 491 490 369,84	15 504 716 214,66	13 225 844,82	
2 Moins actif immobilisé	15 766 826 433,39	15 337 999 143,66	428 827 289,73	
<b>3 FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) (A)</b>	<b>(275 336 063,55)</b>	<b>166 717 071,00</b>	<b>442 053 134,55</b>	
4 Actif circulant	2 071 021 289,76	2 545 684 898,64		474 663 609,91
5 Moins passif circulant	1 796 640 940,71	1 656 909 953,95		139 730 986,76
<b>6 BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4 - 5) (B)</b>	<b>274 380 349,05</b>	<b>888 774 944,69</b>		<b>614 394 596,67</b>
<b>7 TRÉSORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) A - B</b>	<b>(549 716 412,60)</b>	<b>(722 057 873,69)</b>	<b>172 341 461,09</b>	
II . EMPLOIS ET RESSOURCES				
	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>894 997 959,32</b>		<b>708 812 315,60</b>
Capacité d'autofinancement		2 434 090 833,82		2 247 905 190,10
Distribution de bénéfices		1 539 092 874,50		1 539 092 874,50
<b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>102 893 012,94</b>		<b>17 526 643,80</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles				
Cessions d'immobilisations corporelles		23 080 479,06		2 938 750,03
Cessions d'immobilisations financières		628 000,00		
Récupérations sur créances immobilières		79 184 533,88		14 587 893,77
<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>				
Augmentations de capital , apports				
Subventions d'investissement				
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>				
(nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>997 890 972,26</b>		<b>726 338 959,40</b>
<b>EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>		<b>1 433 237 781,75</b>		<b>847 823 417,42</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		144 010,60		281 240,00
Acquisitions d'immobilisations corporelles		1 350 224 326,19		844 182 976,03
Acquisitions d'immobilisations financières		5 750 100,00		
Augmentation des créances immobilières		77 119 344,96		3 359 201,39
<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>				
<b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>		<b>6 706 326,09</b>		<b>5 178 960,00</b>
<b>TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>		<b>1 439 944 107,84</b>		<b>853 002 377,42</b>
<b>VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>			<b>614 394 596,67</b>	<b>287 509 258,00</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>		<b>172 341 461,09</b>		<b>160 845 839,98</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1 612 285 568,93</b>	<b>1 612 285 568,93</b>	<b>1 013 848 217,40</b>

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2019**

NATURE	MONTANT BRUT		AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
	DÉBUT EXERCICE	Acquisition	Product° par l'e/se pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement		
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS</b>	175 734 048,04	6 706 326,09						<b>182 440 374,13</b>	
Frais préliminaires									
Charges à répartir sur plusieurs exercices	175 734 048,04	6 706 326,09						182 440 374,13	
Primes de remboursement des obligations									
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	7 914 449 558,69	144 010,60		9 669 719,40			2 469 714,69	<b>7 921 793 574,00</b>	
Immobilisation en recherche et développement									
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,31							50 100 981,31	
Fonds commercial	7 682 256 303,44							7 682 256 303,44	
Autres immobilisations incorporelles	182 092 273,94	144 010,60		9 669 719,40			2 469 714,69	189 436 289,25	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	16 861 918 064,68	1 350 224 326,19		207 679 786,82	2 535 696,57	6 524 373,01	214 878 652,53	<b>18 195 883 455,58</b>	
Terrains	967 164 055,01			611 877,80				967 775 932,81	
Constructions	2 743 893 982,18	2 304 027,76		50 679 591,99		606 100,00		2 796 271 501,93	
Installations techniques, matériel et outillage	11 769 840 312,64			142 959 121,77		5 911 796,01		11 906 887 638,40	
Matériel de transport	7 827 772,98			7 938 506,17	2 535 696,57			13 230 582,58	
Mobilier, matériel bureau et aménagements	106 399 458,52			5 490 689,09		6 477,00		111 883 670,61	
Autres immobilisations corporelles	33 657 183,69							33 657 183,69	
Immobilisations corporelles en cours	1 233 135 299,66	1 347 920 298,43					214 878 652,53	2 366 176 945,56	

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2019**

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Reclassement d'amortissements 4	Cumul d'amortissement fin exercice 5=1+2+3+4
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	107 291 861,50	35 211 892,53			<b>142 503 754,03</b>
Frais préliminaires					
Charges à répartir sur plusieurs exercices	107 291 861,50	35 211 892,53			142 503 754,03
Primes de remboursement des obligations					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	137 956 249,96	7 099 822,52			<b>145 056 072,48</b>
Immobilisation en recherche et développement					
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,31				50 100 981,31
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	87 855 268,65	7 099 822,52			94 955 091,17
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	9 903 721 492,88	767 093 407,41	8 160 761,33		<b>10 662 654 138,96</b>
Terrains	75 294 584,10	(391 467,04)			74 903 117,06
Constructions	1 319 409 134,52	123 755 581,30	606 100		1 442 558 615,82
Installations techniques, matériel et outillage	8 387 452 244,89	636 189 831,66	5 467 809,51		9 018 174 267,04
Matériel de transport	7 058 537,50	1 385 436,28	2 080 374,82		6 363 598,96
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	82 890 486,87	5 578 760,37	6 477,00		88 462 770,24
Autres immobilisations corporelles	31 616 505,00	575 264,84			32 191 769,84
Immobilisations corporelles en cours					

**TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat Net 8	
<b>CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTION DISTRIBUTION</b>		25 000 000,00	100,00%	25 000 000,00	0,00	31/12/2019	(37 725 437,61)	(35 310 611,10)	
<b>GEOCYCLE MAROC</b>	<b>TRAITEMENT DES DÉCHETS</b>	40 000 000,00	100,00%	40 000 000,00	40 000 000,00	31/12/2019	40 303 932,44	4 564 035,56	
<b>LAFARGE SAHARA</b>	<b>CIMENT</b>	300 000,00	100%	299 900,00	299 900,00	31/12/2019	72 793 675,77	22 925 739,53	
<b>LUBASA</b>	<b>CIMENT</b>	1 000 000,00	100,00%	1 000 000,00	0,00	31/12/2019	(28 289 017,29)	(10 114 330,56)	
<b>LAFARGEHOLCIM MAROC</b>	<b>CIMENT</b>	702 937 200,00	0,48%	185 117 358,00	185 117 358,00	31/12/2019			
<b>ANDIRA</b>	<b>SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE</b>	120 000,00	100,00%	4 693 013,75	4 693 013,75	31/12/2019	4 144 644,12	(65 770,92)	
<b>LAFARGE CALCINOR</b>	<b>CHAUX</b>	150 000 000,00	50,00%	161 067 628,02	161 067 628,02	31/12/2019	165 011 288,76	10 885 159,86	6 500 000,00
<b>CIMENT BLANC DU MAROC</b>	<b>CIMENT</b>	3 740 000,00	50,00%	2 550 000,00	2 550 000,00	31/12/2019	9 317 966,81	(3 018 109,21)	2 987 967,92
<b>SDGT</b>	<b>GRANULAT</b>	5 000 000,00	50,00%	15 347 269,00	0,00	31/12/2019	(2 774 479,19)	(1 194 607,20)	
<b>MATEEN IMMOBILIÈRE</b>	<b>PROMOTION IMMOBILIÈRE</b>	4 000 000,00	33,00%	7 083 333,33	0,00	31/12/2019	(46 315 109,68)	(11 536 228,12)	
<b>TOTAL</b>				442 158 502,10	393 727 899,77		176 467 464,13	(22 864 722,16)	9 487 967,92

**TABLEAU DES PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE 2019**

NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	17 973 680,84		32 306 809,28	88 422 182,71			138 702 672,83	
2. Provisions réglementées	189 846 659,08			3 569 012,44		70 921 603,35	122 494 068,17	
3. Provisions durables pour risques et charges	169 778 173,95	40 236 415,23		11 500 000,00	62 413 369,62	6 185 706,36	152 915 513,20	
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>377 598 513,87</b>	<b>40 236 415,23</b>	<b>32 306 809,28</b>	<b>103 491 195,15</b>	<b>62 413 369,62</b>	<b>77 107 309,71</b>	<b>414 112 254,20</b>	
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	399 355 422,37	97 881 296,94	75 545 549,05		58 900 135,41	5 750 000,00	508 132 132,95	
5. Autres Provisions pour risques et charges	108 685 372,74	40 475 000,00	1 282 311,47		2 224 000,00		148 218 684,21	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	2 538 076,34						2 538 076,34	
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>510 578 871,45</b>	<b>138 356 296,94</b>	<b>76 827 860,52</b>		<b>61 124 135,41</b>	<b>5 750 000,00</b>	<b>658 888 893,50</b>	
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>888 177 385,32</b>	<b>178 592 712,17</b>	<b>109 134 669,80</b>	<b>103 491 195,15</b>	<b>123 537 505,03</b>	<b>5 750 000,00</b>	<b>1 073 001 147,70</b>	

**TABLEAU DES CRÉANCES AU 31 DÉCEMBRE 2019**

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org Publ	Montants sur les Entrep liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>113 467 066,41</b>	<b>109 035 470,72</b>	<b>4 431 595,69</b>					
Prêts Immobilisés	45 939 207,43	45 436 207,43	503 000,00					
Autres créances financières	67 527 858,98	63 599 263,29	3 928 595,69					
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 997 125 018,64</b>		<b>1 690 327 359,85</b>	<b>306 797 658,79</b>	<b>12 787 325,56</b>	<b>67 402 716,71</b>	<b>346 195 941,68</b>	<b>143 233 313,37</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	17 901 501,69		17 901 501,69					
Clients et comptes rattachés	1 480 135 021,47		1 185 404 686,68	294 730 334,79	12 787 325,56		12 185 101,68	143 233 313,37
Personnel	10 000 761,13		10 000 761,13					
État	67 402 716,71		67 402 716,71			67 402 716,71		
Comptes d'associés	106 714 439,00		106 714 439,00				106 714 439,00	
Autres débiteurs	285 063 795,76		272 996 471,76	12 067 324,00			227 296 401,00	
Compte de régularisation - actif	29 906 782,88		29 906 782,88					

**TABLEAU DES DETTES AU 31 DÉCEMBRE 2019**

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org Publ	Montants sur les Entrep liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>6 200 000 000,00</b>	<b>6 200 000 000,00</b>						
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	6 200 000 000,00	6 200 000 000,00						
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>1 646 754 272,71</b>		<b>1 646 754 272,71</b>		<b>128 786 282,05</b>	<b>372 430 437,91</b>	<b>170 283 522,32</b>	<b>144 741 103,40</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	777 333 154,78		777 333 154,78		128 786 282,05		91 762 124,17	144 741 103,40
Clients créditeurs	120 041 037,69		120 041 037,69					
Personnel	196 090 617,52		196 090 617,52					
Organismes sociaux	31 266 869,52		31 266 869,52			31 266 869,52		
État	341 163 568,39		341 163 568,39			341 163 568,39		
Comptes d'associés	56 676 512,15		56 676 512,15				56 676 512,15	
Autres créanciers	91 155 621,06		91 155 621,06				21 844 886,00	
Comptes de régularisation passif	33 026 891,60		33 026 891,60					

## TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES AU 31 DÉCEMBRE 2019

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature 1	Date et lieu d'inscription	Objet 2 et 3	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés Reçues					
CLIENTS	89 794 000,00	Hypothèques	Terrains et locaux	Couverture créances clients	
PERSONNEL	38 822 743,63	Hypothèques	Locaux	Couverture des prêts	
SCI	121 137 008,35	Hypothèques	Terrains	Couverture créances	

## ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL AU 31 DÉCEMBRE 2019

ENGAGEMENTS DONNES	Exercice	Exercice Précédent
- Cautions	137 908 080	199 497 088
- Investissements	493 190 998	638 017 803
- Fournisseurs exploitation	1 701 864 428	1 304 817 096
TOTAL <sup>1</sup>	2 332 963 506	2 142 331 987

( 1 ) Dont engagement à l'égard d'entreprises liées.

ENGAGEMENTS REÇUS	Exercice	Exercice Précédent
- Cautions Fournisseurs d'immobilisation	79 788 939,76	79 242 097
- Cautions Clients	342 114 086,00	325 571 786
- Cautions Fournisseurs d'exploitation		6 169 229
- Procuration option capital personnel		
- Autres Débiteurs	5 849 608,51	2 192 479
TOTAL	427 752 634	413 175 591

# Comptes Consolidés

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en milliers de dirhams)		
	31-déc-19	31-déc-18
<b>ACTIF</b>		
Goodwill	7 383 082	7 383 082
Immobilisations incorporelles	95 733	95 514
Immobilisations corporelles	11 085 993	10 623 828
Immobilisations en droit d'usage	46 426	
Participations dans les entreprises associées	73 843	78 148
Autres actifs financiers	112 101	115 342
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Prêts et créances non courants	111 801	115 342
Dont Titres disponibles à la vente	300	
Créances d'impôt et taxes	14 430	76 725
Impôts différés actifs		
Autres débiteurs non courants		
<b>Actifs non-courants</b>	<b>18 811 608</b>	<b>18 372 639</b>
Autres actifs financiers courants		
Dont Instruments dérivés de couverture		
Stocks et en-cours	503 800	545 832
Créances clients	1 174 038	1 371 547
Autres débiteurs courants	232 851	359 859
Trésorerie et équivalent de trésorerie	32 500	50 527
Actifs non courants détenus en vue de la vente		
<b>Actifs courants</b>	<b>1 943 189</b>	<b>2 327 765</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>20 754 797</b>	<b>20 700 404</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital	702 937	702 937
Primes d'émission et de fusion	2 618 038	2 618 038
Réserves	4 860 328	4 910 948
Ecart de conversion		
Résultats net part du groupe	1 700 718	1 584 031
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>9 882 021</b>	<b>9 815 954</b>
Intérêts minoritaires		
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>9 882 021</b>	<b>9 815 954</b>
Provisions non courantes	130 620	122 128
Avantages du personnel	751 939	588 053
Dettes financières non courantes	6 228 416	6 200 000
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	6 200 000	6 200 000
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	28 416	
Dont Autres dettes		
Dettes d'impôts société		
Impôts différés passifs	1 159 459	1 363 817
<b>Passifs non courants</b>	<b>8 270 434</b>	<b>8 273 998</b>
Provisions courantes	192 777	108 689
Dettes financières courantes	664 889	800 042
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	646 880	800 042
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	18 009	
Dont Autres dettes		
Dettes fournisseurs courantes	803 135	897 069
Autres créditeurs courants	941 541	804 652
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente		
<b>Passifs courants</b>	<b>2 602 342</b>	<b>2 610 452</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>10 872 776</b>	<b>10 884 450</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>	<b>20 754 797</b>	<b>20 700 404</b>

COMpte DE Résultat CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019		
(en milliers de dirhams)		
Exercice clos	31-déc-19	31-déc-18
Chiffre d'affaires	7 855 199	7 887 303
Autres produits de l'activité		
Produits des activités ordinaires	7 855 199	7 887 303
Achats	(2 305 710)	(2 526 413)
Autres charges externes	(884 314)	(974 179)
Frais de personnel	(640 411)	(614 981)
Impôts et taxes	(58 489)	(55 290)
Amortissements et provisions d'exploitation	(846 501)	(746 929)
Autres produits et charges d'exploitation	34 791	10 671
Charges d'exploitation courantes	(4 700 634)	(4 907 121)
Résultat d'exploitation courant	3 154 565	2 980 182
Cessions d'actifs	(731)	(9 802)
Cessions de filiales et participations	(813)	
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(281 004)	(186 721)
Autres produits et charges d'exploitation	(282 548)	(196 523)
Résultat d'exploitation	2 872 017	2 783 659
Coût de l'endettement financier net		
Autres produits financiers	2 433	3 020
Autres charges financières	(316 249)	(407 602)
Résultat financier	(313 816)	(404 582)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	2 558 201	2 379 077
Impôts sur les bénéfices	(1 019 984)	(891 360)
Impôts différés	161 649	95 408
Résultat net des entreprises intégrées	1 699 866	1 583 125
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	852	906
Résultat net des activités poursuivies	1 700 718	1 584 031
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	1 700 718	1 584 031
Intérêts minoritaires		
Résultat net - Part du Groupe	1 700 718	1 584 031
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période		
- de base	72,9	67,9
- dilué	72,9	67,9

ÉTAT DU Résultat GLOBAL CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019		
(En milliers de dirhams)		
	31-déc-19	31-déc-18
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 700 718	1 584 031
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	(138 300)	(57 245)
Impôt différé sur les gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	42 709	17 556
Changement de périmètre		
Autres ajustements	33	(464)
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés	(95 558)	(40 154)
Résultat global de la période	1 605 160	1 543 877
Dont part du groupe	1 605 160	1 543 877
Dont part des minoritaires		

ÉTAT DE Flux DE Trésorerie CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019		
(en milliers de dirhams)		
	31-déc-19	31-déc-18
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 700 718	1 584 031
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	1 042 661	849 214
Résultats des sociétés mises en équivalence	(852)	(906)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(20 819)	9 802
Capacité d'autofinancement	2 721 708	2 442 141
Incidence de la variation du BFR	409 334	347 417
Impôts différés	(161 649)	(95 408)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 969 393	2 694 150
Incidence des variations de périmètre	(5 122)	
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(1 372 939)	(854 654)
Acquisition d'actifs financiers	(300)	
Variation des autres actifs financiers	2 551	10 669
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	23 113	2 980
Dividendes reçus	9 500	19 000
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 343 197)	(822 005)
Augmentation de capital		
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(1 539 092)	(1 539 093)
Dividendes payés aux minoritaires		
Remboursement des dettes de location	(3 945)	
Variation des comptes courants associés	51 976	(171 014)
Réduction de capitaux propres		
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(1 491 061)	(1 710 107)
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence de changement des méthodes et principes comptables		
VARIATION DE LA TRÉSorerIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE	135 135	162 038
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(749 515)	(911 553)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(614 380)	(749 515)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	135 135	162 038

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2019								
(en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'autocontrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du groupe	Total part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	702 937	2 618 038	(9 637)	6 499 832		9 811 170		9 811 170
Variation de capital								
Dividendes distribués				(1 539 093)		(1 539 093)		(1 539 093)
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				(40 154)	1 584 031	1 543 877		1 543 877
Écarts de conversion								
Autres variations								
Au 31 décembre 2018	702 937	2 618 038	(9 637)	4 920 585	1 584 031	9 815 954		9 815 954
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	702 937	2 618 038	(9 637)	6 504 615		9 815 954		9 815 954
Variation de capital								
Dividendes distribués				(1 539 093)		(1 539 093)		(1 539 093)
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				(95 591)	1 700 718	1 605 127		1 605 127
ÉCARTS de conversion								
Autres variations				33		33		33
Au 31 décembre 2019	702 937	2 618 038	(9 637)	4 869 965	1 700 718	9 882 021		9 882 021

## PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément à la réglementation boursière en vigueur, les comptes consolidés du Groupe LafargeHolcim Maroc publiés, sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) endossés au niveau européen.

## PÉRIMÈTRE ET RÉGLES DE CONSOLIDATION

Le périmètre consolidé comprend les sociétés suivantes.

La liquidation de Ecocim a été finalisée en 2019. En conséquence, cette entité ne fait plus partie du périmètre de consolidation.

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
LafargeHolcim Maroc	Ciment, béton, granulats, mortier	100,00%	Intégration globale
Geocycle Maroc	Autres	100,00%	Intégration globale
Centrale Marocaine de Construction	Autres	100,00%	Intégration globale
Lafarge Ciments Sahara	Ciment	100,00%	Intégration globale
Andira	Autres	100,00%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	100,00%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	50,00%	Mise en équivalence
CBM	Ciment	50,00%	Mise en équivalence
SDGT	Granulats	50,00%	Mise en équivalence
MATEEN	Autres	33,33%	Mise en équivalence
Ceval	Autres	33,33%	Mise en équivalence

## PRINCIPALES RÉGLES ET MÉTHODES ADOPTÉES

### Immobilisations corporelles - IAS 16 -

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique.

Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, éanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie 15 ans ;
- Les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

### Goodwill - IAS 36 -

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, les goodwills ne sont plus amortis depuis le 1er janvier 2006 (date de transition aux IFRS) mais sont testés au minimum une fois par an pour détecter d'éventuelles pertes de valeur.

Avant 2006, le Groupe amortissait linéairement ses goodwills sur une durée d'utilité de 10 ans.

### Provisions, passifs éventuels - IAS 37 -

Conformément à IAS 37, le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

### Stocks - IAS 2 -

Conformément à IAS 2, Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

### Immobilisations incorporelles - IAS 38 -

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles, un actif est enregistré au bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à cet actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels. Ils sont amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

### Avantages au personnel - IAS 19 -

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées, annuellement par des actuaires indépendants.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

Le groupe a adopté l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19, avantages au personnel, pour constater au niveau des capitaux propres, les gains et pertes actuariels issus des changements des hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations.

### Impôts différés - IAS 12 -

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 « Impôts différés », les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales.

Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que si leur récupération est probable.

La charge d'impôts courants et différés est comptabilisée au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

## NOUVELLES NORMES ENTREES EN VIGUEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

### Contrat de location - IFRS 16 -

La norme IFRS 16, Contrats de location qui remplace la norme IAS 17, Contrats de location ainsi que les interprétations s'y rapportant. La nouvelle norme impose la comptabilisation de toutes les locations au bilan du preneur, sous la forme d'un actif « droit d'usage » en contrepartie d'une dette financière.

Le Groupe a utilisé les mesures de simplification prévues par la norme pour ne pas tenir compte des contrats de location dont le terme est inférieur à douze mois, ni ceux portant sur un actif de moins de cinquante mille Dirhams.

Les contrats de location du groupe LafargeHolcim portent essentiellement sur des véhicules de transport et un nombre limité de dépôts et de terrains.

La mise en place de la norme IFRS 16 a entraîné les impacts suivants pour le groupe :

### - Etat de la situation financière :

En milliers de Dirhams	Au 1 <sup>er</sup> Janvier 2019	Au 31 Décembre 2019
Droit d'utilisation	50 370	46 426
Passif de loyers Court terme	25 606	28 417
Passif de loyers Long terme	24 764	18 009

### - Compte de résultat :

En milliers de Dirhams	Au 31 Décembre 2019
Dotation aux amortissements	(20 907)
Charges d'intérêts	(2 259)
Annulation des loyers	24 418
Total	1 252
Impôts différés passif	(395)
Impact net	857

### Incertitude relative aux traitements fiscaux - Impôt sur les sociétés - IFRIC 23 -

Le groupe a adopté l'interprétation IFRIC 23 au 1er janvier 2019. L'interprétation clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation de l'impôt, en présence d'une incertitude fiscale.

### ÉVÈNEMENT POST-CLOTURE

Aucun événement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2019.

# Résumé des notes aux comptes consolidés

## SOMMAIRE

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER

NOTE 11. IMPÔTS

NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION

NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION

NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS

NOTE 20. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

NOTE 21. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

NOTE 22. PROVISIONS

NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

NOTE 24. DETTES FINANCIERES

NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 28. PARTIES LIÉS

NOTE 29. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

## NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

LafargeHolcim Maroc est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, LafargeHolcim Maroc dispose d'une capacité de production supérieure à 12 millions de tonnes par an. Le groupe LafargeHolcim Maroc est organisé en deux branches d'activités : Ciments et autres (Granulats, Bétons, Valorisation des déchets industriels et Trading).

L'action LafargeHolcim Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes " LafargeHolcim Maroc " et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société LafargeHolcim Maroc et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 mars 2020.

## NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

### FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le chiffre d'affaires consolidé reste stable par rapport à 2018. La hausse des ventes de ciment et de l'activité béton prêt à l'emploi a été atténuée par une baisse des ventes sur certaines activités, notamment le trading.

Le résultat d'exploitation augmente par rapport à 2018, grâce à la hausse des volumes vendus, l'amélioration des performances commerciales et industrielles et la baisse des coûts énergétiques. L'utilisation des énergies vertes s'est renforcée avec un taux d'électricité d'origine éolienne qui dépasse 80% et le développement des combustibles alternatifs.

Le résultat net consolidé est en hausse par rapport à 2018 grâce à la croissance du résultat d'exploitation courant.

### PERSPECTIVES

L'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie du COVID-19 n'entraîne pas d'ajustement des comptes au 31 décembre 2019. Les projets d'investissements engagés par LafargeHolcim Maroc seront impactés par cette crise. Des travaux sont en cours pour estimer l'impact sur les prévisions budgétaires.

Afin de protéger au mieux la santé de ses collaborateurs et de ses sous-traitants, LafargeHolcim Maroc a mis en place les mesures de prévention les plus adaptées à cette situation exceptionnelle, dans le respect des mesures sanitaires prises par le gouvernement.

Toutes les équipes de LafargeHolcim Maroc sont mobilisées pour continuer à servir les clients dans les meilleures conditions et ainsi limiter les impacts sur la performance financière.

Dans ce contexte difficile pour notre pays, LafargeHolcim Maroc poursuit sa mission de société citoyenne et responsable en contribuant avec un montant de 500 millions de dirhams au Fonds Spécial de lutte pour la gestion de la pandémie.

### PÉRIMÈTRE

Le périmètre consolidé comprend les sociétés suivantes.

La liquidation de Ecocim a été finalisée en 2019. En conséquence, cette entité ne fait plus partie du périmètre de consolidation.

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
LafargeHolcim Maroc	Ciment, béton et granulats	100,00%	Intégration globale
Geocycle Maroc	Autres	100,00%	Intégration globale
Centrale Marocaine de Construction	Autres	100,00%	Intégration globale
Lafarge Ciments Sahara	Ciment	100,00%	Intégration globale
Andira	Autres	100,00%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	100,00%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	50,00%	Mise en équivalence
CBM	Ciment	50,00%	Mise en équivalence
SDGT	Granulats	50,00%	Mise en équivalence
MATEEN	Autres	33,33%	Mise en équivalence
Ceval	Autres	33,33%	Mise en équivalence



## NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 26 juin 2009, les états financiers consolidés du Groupe LafargeHolcim Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2019 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il convient de rappeler qu'en tant que premier adoptant des IFRS au 1er janvier 2006, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes dont notamment le non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2006.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2019 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2018, à l'exception de l'application des normes IFRS 16 et IFRIC 23.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2019.

#### Normes entrées en vigueur au 1er janvier 2019

##### Contrat de location - IFRS 16 -

La norme IFRS 16, Contrats de location remplace la norme IAS 17, Contrats de location ainsi que les interprétations s'y rapportant. La nouvelle norme impose la comptabilisation de toutes les locations au bilan du preneur, sous la forme d'un actif « droit d'usage » en contrepartie d'une dette financière.

Le Groupe a utilisé les mesures de simplification prévues par la norme pour ne pas tenir compte des contrats de location dont le terme est inférieur à douze mois, ni ceux portant sur un actif de moins de cinquante mille Dirhams.

Les contrats de location du groupe LafargeHolcim portent essentiellement sur des véhicules de transport et un nombre limité de dépôts et de terrains.

La mise en place de la norme IFRS 16 a entraîné les impacts détaillés dans la note 16.

Suite à l'amendement de la norme IFRS 16 paru en décembre 2019, une analyse approfondie des contrats sera effectuée en 2020 afin d'utiliser la durée économique au lieu de la durée juridique des contrats de location du Groupe. Il est à préciser que les impacts à fin 2019 ne sont pas matériels.

##### Incertitude relative aux traitements fiscaux - Impôt sur les sociétés - IFRIC 23 -

Le groupe a adopté l'interprétation IFRIC 23 au 1er janvier 2019. L'interprétation clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation de l'impôt, en présence d'une incertitude fiscale.

### 3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

### 3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

#### a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

#### b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Pour la dépréciation des créances clients et des prêts, le Groupe applique l'approche simplifiée fondée sur les pertes de crédit attendues, qui se traduit par la dépréciation des créances non encore échues.

#### c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

#### d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

#### e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

#### f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

#### g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

#### h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

### 3.4. Principes de consolidation

#### 3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

#### 3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

#### 3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

#### 3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

#### 3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019.

### 3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société LafargeHolcim Maroc est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

### 3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1er janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

#### Regroupements postérieurs au 1er janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

#### 3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1er janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

#### 3.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

#### 3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

### 3.10. Contrats de location

La norme IFRS 16, qui remplace la norme IAS 17 – Contrats de location et ses interprétations, établit les principes de comptabilisation des contrats de location et introduit des modifications importantes pour la comptabilisation des contrats par le preneur, en supprimant pour ces derniers la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement.

En application de la nouvelle norme, tous les contrats de location sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location.

IFRS 16 affectera également la présentation de ces opérations au compte de résultat (comptabilisation d'une charge d'amortissements et d'une charge d'intérêts, en remplacement de la charge de loyers) et au tableau des flux de trésorerie (les paiements locatifs, représentatifs du paiement du remboursement de la dette, affecteront les flux de financement et non plus les flux opérationnels).

Le groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1er janvier 2019 et utilise des taux d'actualisation correspondant à la durée résiduelle des contrats en date de transition sans retraitement de la période comparative conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

### 3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau selon lequel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une activité.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

### 3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

### 3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### 3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

### 3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

#### 3.15.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont

comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer les montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses. Le Groupe applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité conformément à IFRS 9.

### 3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables.

Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

### 3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation » et IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

### 3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

### 3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et

(b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et

(b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

### 3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

• la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de projection des salaires futurs...

• Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

### 3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

### 3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres crédettes. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

### 3.22. Produits des activités ordinaires

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de LafargeHolcim Maroc avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur LafargeHolcim Maroc puisque plus de 99 % des ventes du Groupe concernent des livraisons de ciment, de granulats et de béton à un moment précis.

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

### 3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

#### NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

##### 4.1. Entrée de périmètre

Le périmètre du Groupe n'a connu aucune entrée en périmètre au cours de l'année 2019.

##### 4.2. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2019.

##### 4.3. Acquisitions

Le Groupe n'a acquis aucune entité au cours de l'année 2019.

#### NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

##### 5.1. Niveaux d'information sectorielle

Les niveaux d'information sectorielle retenus par le Groupe LafargeHolcim Maroc sont les secteurs d'activité et géographique.

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche « Ciments » produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;
- La branche « Autres » regroupe la production et la vente des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier, la valorisation des déchets industriels et ménagers ainsi que les activités de trading ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

##### 5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au 31 décembre 2019

Décembre 2019 En Milliers de MAD	CIMENTS	Autres	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	7.315.908	840.028	-300.737	7.855.199
Autres produits de l'activité				
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>7.315.908</b>	<b>840.028</b>	<b>-300.737</b>	<b>7.855.199</b>
Résultat des activités opérationnelles	2.872.442	-425		2.872.017
Résultat financier	-313.816			-313.816
Résultat des mises en équivalence	852			852
Impôts	858.335			858.335
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1.701.142</b>	<b>-425</b>		<b>1.700.718</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>1.701.142</b>	<b>-425</b>		<b>1.700.718</b>

Au 31 décembre 2018

Décembre 2018 En Milliers de MAD	CIMENTS	Autres	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	7.346.319	793.508	-252.524	7.887.303
Autres produits de l'activité				
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>7.346.319</b>	<b>793.508</b>	<b>-252.524</b>	<b>7.887.303</b>
Résultat des activités opérationnelles	2.893.056	-109.397		2.783.659
Résultat financier	-404.582			-404.582
Résultat des mises en équivalence	906			906
Impôts	-795.952			-795.952
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1.693.427</b>	<b>-109.397</b>		<b>1 584 031</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>1.693.427</b>	<b>-109.397</b>		<b>1 584 031</b>

Le Groupe a réalisé des opérations d'exportation vers l'Afrique de l'Ouest.

Décembre 2019 En Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	7.794.143	61.056	7.855.199
Autres produits de l'activité			
<b>Total produits des activités ordinaires</b>			<b>7.855.199</b>

Décembre 2018 En Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	7.704.240	183.063	7.887.303
Autres produits de l'activité			
<b>Total produits des activités ordinaires</b>			<b>7.887.303</b>

#### NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Achats de marchandises	6.213	99.803
Achats de matières premières	2.299.497	2.426.610
Achats	2.305.710	2.526.413
Loyers opérationnels	17.215	49.308
Entretien et réparations	107.907	84.689
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	6.552	11.201
Charges externes diverses	752.640	828.981
Autres charges externes	884.314	974.179
<b>Total Achats et Autres charges externes</b>	<b>3.190.024</b>	<b>3.500.592</b>

## NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

### 7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Salaires et traitements	461.479	438.531
Charges sociales et autres	176.082	172.268
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	2.850	4.182
<b>Total</b>	<b>640.411</b>	<b>614.981</b>

### 7.2. Effectif

Les effectifs des différentes activités se ventilent comme suit :

	31-déc-19	31-déc-18	Var %
	Total	Total	
CIMENTS	987	931	6%
AUTRES	120	135	-11%
<b>Total</b>	<b>1 107</b>	<b>1 066</b>	<b>4%</b>

### 7.3 Rémunérations des organes d'administration et de direction

Les organes d'administration et de direction sont composés du :

- Conseil d'administration dont les membres sont rémunérés par des jetons de présence ;
- Comité de direction dont les membres perçoivent des rémunérations salariales

## NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
<b>Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant</b>		
Immobilisations incorporelles	7.185	6.980
Immobilisations corporelles	682.485	701.102
Immobilisations en droit d'usage	20.907	
Actifs de l'activité minière		
Immeubles de placement		
<b>Total</b>	<b>710.577</b>	<b>708.082</b>
<b>Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant</b>		
Immobilisations	202.500	
Stocks	5.872	-11.249
Créances	33.847	35.632
Perte de valeur Ecart d'acquisition	0	
Provisions pour risques et charges	95.450	14.464
<b>Total</b>	<b>337.669</b>	<b>38.847</b>
<b>Total</b>	<b>1.048.246</b>	<b>746.929</b>
<b>Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies</b>	<b>846.501</b>	<b>746.929</b>

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

## NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Cession d'actifs	-731	-9.802
Charges de restructuration		
Cessions de filiales et participations	-813	
Ecart d'acquisition négatif		
Résultats sur dérivés matières - part efficace		
Gain latent JV s/opérations matières-trading		
Résultats sur dérivés matière - trading		
Résultats sur dérivés de change - trading		
Autres produits et charges	-281.004	-186.721
Autres produits et charges d'exploitation non courants		
<b>Total produits et charges d'exploitation non courants</b>	<b>-281.004</b>	<b>-196.523</b>

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement à des indemnités de départs négociés, la contribution sociale de solidarité et à une provision pour risque de dépréciation d'actifs.

## NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 décembre 2019 et 2018 se décompose de la façon suivante :

En Milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
<b>Produits d'intérêts</b>	<b>2.433</b>	<b>3.020</b>
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-246.931</b>	<b>-277.686</b>
Dividendes (hors groupe)	0	
Gains sur titres disponibles à la vente		
Gains de change	2.809	23.891
Reprises financières	5.750	
Autres produits financiers	0	
Dotations financières	-27.070	-100.000
Perte de valeur des actifs financiers	-17.006	
Pertes sur titres disponibles		
Pertes de change	-3.495	-31.317
Autres charges financières	-30.306	-22.490
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>-69.318</b>	<b>-129.916</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-313.816</b>	<b>-404.582</b>

## NOTE 11. IMPÔTS

### 11.1. Charge d'impôt

#### 11.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2019 et 2018, s'analyse comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
<b>Charge d'impôt courant</b>	1.019.984	891.360
Charge de l'exercice	1.019.984	891.360
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs		
<b>(Charges) / produits d'impôts différés</b>	-161.649	-95.408
<b>Variations des différences temporaires</b>	-161.349	-95.408
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs		
<b>(Charge) / Produit total d'impôt</b>	<b>858.335</b>	<b>795.952</b>

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme à l'administration fiscale au titre de la période.

#### 11.1.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les impôts différés comptabilisés en capitaux propres se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Autres réserves		
gains ou pertes latents sur titres disponibles à la vente - actions		
gains ou pertes latents sur autres actifs financiers disponibles à la vente		
gains ou pertes actuariels sur la provision pour couverture de frais de santé	42.709	17.556
Réserves de couverture des flux futurs		
Réserves de juste valeur		
<b>Total</b>	<b>42.709</b>	<b>17.556</b>

#### 11.1.3. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Milliers de MAD	Actif		Passif		Net	
	31-déc-19	31-déc-18	31-déc-19	31-déc-18	31-déc-19	31-déc-18
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	0	0	1 159 459	1 363 817	-1 159 459	-1 363 817
Provenant des déficits fiscaux						
Provenant des crédits d'impôt						
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 159 459</b>	<b>1 363 817</b>	<b>-1 159 459</b>	<b>-1 363 817</b>

#### 11.1.4. Preuve d'impôt

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt de LafargeHolcim Maroc 30,9%.

En Milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		
<b>Quote-part du résultat des MEE</b>		
<b>Résultat hors groupe</b>		
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)</b>	<b>1.699.866</b>	<b>1.583.125</b>
Impôt sur les bénéfices	-1.019.984	-891.360
Impôts différés	161.649	95.408
Total charge fiscale consolidée IFRS	-858.335	-795.952
Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts	2.558.201	2.379.077
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>-33,55%</b>	<b>-33,46%</b>
<b>Impôt sur différences permanentes</b>	<b>64.118</b>	<b>35.967</b>
<b>Impôt sur perte fiscale</b>		
<b>Ajustement des ID N-1 au taux normal N</b>	<b>9.894</b>	<b>9.909</b>
<b>Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs</b>		
<b>Incidence du différentiel de taux d'imposition entre les filiales</b>	<b>-17.636</b>	<b>-4.615</b>
<b>Cotisation minimale non activée</b>		
<b>Autres</b>	<b>11.500</b>	<b>25.014</b>
<b>Charge fiscale</b>	<b>-790.459</b>	<b>-729.677</b>
<b>Taux d'impôt</b>	<b>-30,9%</b>	<b>-30,7%</b>

## NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action se présente comme suit :

	2019	2018
<b>Nombre moyen pondéré :</b>		
- d'actions ordinaires émises	23.431.240	23.431.240
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat		
- d'actions d'auto détention	111.651	111.651
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action</b>	<b>23.319.589</b>	<b>23.319.589</b>
<b>Nombre d'instruments dilutifs</b>		
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>23.319.589</b>	<b>23.319.589</b>

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

	2019	2018
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	1.700.718	1.584.031
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	23.319.589	23.319.589
<b>Résultat de base par action</b>	<b>72,9 MAD</b>	<b>67,9 MAD</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>72,9 MAD</b>	<b>67,9 MAD</b>

### NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)

Au 31 décembre 2019, le goodwill s'élève à 7 372 kMAD et se détaille comme suite :

En Milliers de MAD	2019	2018
Au 1 <sup>er</sup> janvier	7.383.082	7.383.082
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		
Changement de périmètre		
Acquisitions		
Cessions et écarts d'acquisition classés en actifs détenus en vue de la vente		
Écarts de conversion		
Autres mouvements		
<b>A la clôture de la période</b>	<b>7.383.082</b>	<b>7.383.082</b>
<b>Valeur brute</b>		
<b>Pertes de valeur cumulées</b>		

En Milliers de MAD	2019	2018
Lubasa Maroc	10.690	10.690
LHM	7.372.392	7.372.392
<b>Total</b>	<b>7.383.082</b>	<b>7.383.082</b>

### NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

	Frais de recherche & développement	Logiciels	Concessions, brevets & droits similaires	Actif incorporel de l'activité minière	Concession	Autres immo incorporelles	Marques amortissables	Total
OUVERTURE - 2018.12		88.746	50.101			95.499		234.346
Acquisitions			210			-14.753		-14.543
Variation de périmètre								-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente						-130		-130
Réévaluation des immos								-
Écarts de conversion								-
Autres mouvements		1.230	612			13.080		14.922
<b>CLOTURE - 2018.12</b>		<b>89.976</b>	<b>50.923</b>	-	-	<b>93.696</b>	-	<b>234.595</b>
OUVERTURE - 2019.12		89.976	50.923			93.696		234.595
Acquisitions						144		144
Variation de périmètre								-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente								-
Réévaluation des immos								-
Écarts de conversion								-
Autres mouvements		8.492	-822			-470		7.200
<b>CLOTURE - 2019.12</b>		<b>98.468</b>	<b>50.101</b>	-	-	<b>93.370</b>	-	<b>241.939</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>								
OUVERTURE - 2018.12		-66.008	-50.101			-16.122		-132.231
Amortissements		-5.419	-69			-1.492		-6.980
Perte de valeur								-
Reprise de perte de valeur								-
Cessions et actifs détenus en vue de la vente						130		130
Écarts de conversion								-
Variation de périmètre								-
Autres mouvements								-
<b>CLOTURE - 2018.12</b>		<b>-71.427</b>	<b>-50.170</b>	-	-	<b>-17.484</b>	-	<b>-139.081</b>
OUVERTURE - 2019.12		-71.427	-50.170			-17.484		-139.081
Amortissements		-5.760				-1.425		-7.185
Perte de valeur								-
Reprise de perte de valeur		60						60
Cessions et actifs détenus en vue de la vente								
Écarts de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements		-69	69					
<b>CLOTURE - 2019.12</b>		<b>-77.196</b>	<b>-50.101</b>	-	-	<b>-18.909</b>	-	<b>-146.206</b>

L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'applications informatiques.



**NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT**

	Terrains	Actif corporel de l'activité minière	Construction	Matériel et outillage	Matériel de transport	Mobilier	Immobilisations corporelles en cours	Immeubles de placement	Autres immo corp	Total
<b>OUVERTURE - 2018.12</b>	1.039.163		2.775.152	11.951.000	21.960	130.079	676.521		33.154	16.627.029
Acquisitions			4.785	7.154		853	856.405			869.197
Variation de périmètre										-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente			-1.466	-41.252	-2.460	-75				-45.253
Réévaluation des immos										-
Ecart de conversion										-
Autres mouvements	4.589		90.074	170.843		6.336	-284.401		539	-12.020
<b>CLOTURE - 2018.12</b>	<b>1.043.752</b>		<b>2.868.545</b>	<b>12.087.745</b>	<b>19.500</b>	<b>137.193</b>	<b>1.248.525</b>		<b>33.693</b>	<b>17.438.953</b>
<b>OUVERTURE - 2019.12</b>	1.043.752		2.868.545	12.087.745	19.500	137.193	1.248.525		33.693	17.438.953
Acquisitions			2.304	-		-	1.353.528			1.355.832
Variation de périmètre										-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente			-606	-6.350	-3.045	-214				-10.215
Réévaluation des immos										-
Ecart de conversion										-
Autres mouvements	667		51.733	147.457	5.248	6.117	-221.054			-9.832
<b>CLOTURE - 2019.12</b>	<b>1.044.419</b>	<b>-</b>	<b>2.921.976</b>	<b>12.228.852</b>	<b>21.703</b>	<b>143.096</b>	<b>2.380.999</b>	<b>-</b>	<b>33.693</b>	<b>18.774.738</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>										
<b>OUVERTURE - 2018.12</b>	-74.887		-1.059.800	-4.867.301	-16.053	-99.089			-29.432	-6.146.562
Amortissements	-4.220		-118.018	-568.589	-2.197	-6.819			-1.259	-701.102
Perte de valeur					-	-			-	-
Reprise de perte de valeur					-	-			-	-
Cessions et actifs détenus en vue de la vente			293	30.921	1.182	75			-	32.471
Ecart de conversion					-	-			-	-
Variation de périmètre					-	-			-	-
Autres mouvements	67				-	1			-	68
<b>CLOTURE - 2018.12</b>	<b>-79.040</b>	<b>-</b>	<b>-1.177.525</b>	<b>-5.404.969</b>	<b>-17.068</b>	<b>-105.832</b>			<b>-30.691</b>	<b>-6.815.125</b>
<b>OUVERTURE - 2019.12</b>	-79.040		-1.177.525	-5.404.969	-17.068	-105.832			-30.691	-6.815.125
Amortissements	-34		-120.827	-552.617	-1.647	-6.418			-942	-682.485
Perte de valeur	-		-	-	-	-	-815		-201.745	-202.560
Reprise de perte de valeur										
Cessions et actifs détenus en vue de la vente			606	5.816	2.098	214				8.734
Ecart de conversion										
Variation de périmètre										
Autres mouvements	392		-532	140	2.691	-				2.691
<b>CLOTURE - 2019.12</b>	<b>-78.682</b>	<b>-</b>	<b>-1.298.278</b>	<b>-5.951.630</b>	<b>-13.926</b>	<b>-112.036</b>	<b>-815</b>	<b>-</b>	<b>-233.378</b>	<b>-7.688.745</b>

## NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION

La mise en place de la norme IFRS 16 a entraîné les impacts suivants pour le groupe LHM :

- Etat de la situation financière :

	Terrains en droit d'utilisation	Constructions en droit d'utilisation	Matériel de transport en droit d'utilisation	Total
<b>OUVERTURE - 2018.12</b>				
Changement de méthode				
Acquisitions				
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				
Réévaluation des immos				
Ecarts de conversion				
Autres mouvements				
<b>CLOTURE - 2018.12</b>				
<b>OUVERTURE - 2019.12</b>				
Changement de méthode	14.990	7.615	27.765	50.370
Acquisitions	1.292	4.533	11.138	16.963
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				
Réévaluation des immos				
Ecarts de conversion				
Autres mouvements			2.691	2.691
<b>CLOTURE - 2019.12</b>	<b>16.282</b>	<b>12.148</b>	<b>41.594</b>	<b>70.024</b>

	Amt. Terrains en droit d'utilisation	Amt. Constructions en droit d'utilisation	Amt. Matériel de transport en droit d'utilisation	Total
<b>OUVERTURE - 2018.12</b>				
Changement de méthode				
Amortissements				
Perte de valeur	-	-	-	-
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente				
Ecarts de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements				
<b>CLOTURE - 2018.12</b>				
<b>OUVERTURE - 2019.12</b>				
Changement de méthode				
Amortissements	-2.799	-3.879	-14.229	-20.907
Perte de valeur	-	-	-	-
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente				
Ecarts de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements			-2.691	-2.691
<b>CLOTURE - 2019.12</b>	<b>-2.799</b>	<b>-3.879</b>	<b>-16.920</b>	<b>-23.598</b>

En milliers de Dirhams	Au 1 <sup>er</sup> Janvier 2019	Au 31 Décembre 2019
Droit d'utilisation	50.370	46.426
Passif de loyers CT	25.606	28.417
Passif de loyers LT	24.764	18.009

- Compte de résultat :

En milliers de Dirhams	Au 31 Décembre 2019
Dotation aux amortissements	-20.907
Charges d'intérêts	-2.259
Annulation des loyers	24.418
Total	1.252
IDP	-395
Impact net	857

L'échéancier des dettes des contrats en droit d'usage se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Dans une année < 1 an	18.009	
Entre 1 et 5 ans	21 885	
> 5 ans	6 531	

Les contrats de location ne répondant pas aux critères énoncés par la norme se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Charges locatives des biens hors scope < 12 mois et de faible valeur	8.975	
Charges locatives des biens hors scope de faible valeur	1.368	
Charges relatives aux paiements de loyers variables	6.799	

## NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES CONSOLIDÉES SELON LA MISE EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2019 concernent les sociétés Lafarge Calcinor Maroc, Ceval, Mateen, SDGT et CBM pour lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les principales données financières des exercices 2019 et 2018 relatives aux filiales mises en équivalence sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

Ecocim en milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
% détention	45%	45%
Chiffre d'affaires		
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation		
Résultat net		
Part du groupe dans le résultat net		
Capitaux propres	0	3.203
Part du groupe dans les capitaux propres	0	1.441
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>	<b>0</b>	<b>1.441</b>
Valeur des titres dans les comptes sociaux	0	900
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	0	5.004
Total Passif	0	5.004
<b>Endettement financier net</b>		

Lafarge Calcinor Maroc en milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	100.006	111.303
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation	19.214	17.780
Résultat net	13.514	11.143
Part du groupe dans le résultat net	6.757	5.572
Capitaux propres	171.929	171.495
Part du groupe dans les capitaux propres	85.965	85.748
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>	85.965	85.748
Valeur des titres dans les comptes sociaux	161.078	161.078
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	202.543	221.276
Total Passif	202.543	221.276
<b>Endettement financier net</b>		

Ceval en milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires		
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation		
Résultat net		
Part du groupe dans le résultat net		
Capitaux propres		-6
Part du groupe dans les capitaux propres		-2
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>	0	-2
Valeur des titres dans les comptes sociaux	0	0
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	42.331	27.623
Total Passif	42.331	27.623
<b>Endettement financier net</b>		

Mateen en milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires	21.859	12.485
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation	-192	-2.869
Résultat net	-11.536	-13.957
Part du groupe dans le résultat net	-3.845	-4.652
Capitaux propres	-46.318	-52.182
Part du groupe dans les capitaux propres	-15.439	-17.394
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>	-15.439	-17.394
Valeur des titres dans les comptes sociaux	7.083	1.333
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	210.699	242.117
Total Passif	210.699	242.117
<b>Endettement financier net</b>		

CBM en milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	15.953	34.538
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation	-3.059	772
Résultat net	-3.014	568
Part du groupe dans le résultat net	-1.507	284
Capitaux propres	9.318	18.286
Part du groupe dans les capitaux propres	4.659	9.143
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>	4.659	9.143
Valeur des titres dans les comptes sociaux	2.550	2.550
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	12.342	20.840
Total Passif	12.342	20.840
<b>Endettement financier net</b>		

SDGT en milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	17.303	20.843
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation	-139	538
Résultat net	-1.107	-596
Part du groupe dans le résultat net	-554	-298
Capitaux propres	-2.686	-1.579
Part du groupe dans les capitaux propres	-1.343	-790
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>	-1.343	-790
Valeur des titres dans les comptes sociaux	15.347	15.347
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	31.677	36.720
Total Passif	31.677	36.720
<b>Endettement financier net</b>		

#### NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En milliers de MAD	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	31-déc-19	31-déc-18
<b>Part non courante</b>					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances		7.116	104.685	111.801	115.342
<b>Total</b>		<b>7.116</b>	<b>104.685</b>	<b>111.801</b>	<b>115.342</b>
<b>Part courante</b>					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente				300	
- prêts et créances					
<b>Total</b>	<b>0</b>			<b>300</b>	<b>0</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>0</b>	<b>7.116</b>	<b>104.685</b>	<b>112.101</b>	<b>115.342</b>

### 18.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

### 18.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et à des cautionnements.

### NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2019 et 2018 :

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Stocks de marchandises	3.237	8.196
Stocks de matières et fournitures consommables	417.734	468.676
En-cours de production		420
Stocks de produits finis intermédiaires	167.790	147.629
<b>Total des stocks en valeur brute</b>	<b>588.761</b>	<b>624.921</b>
Montant de la perte de valeur en début de période	-79.089	-90.338
Perte de valeur constatée sur la période	-12.405	-8.917
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions		17.198
Reprise de perte de valeur devenue sans objet	6.533	2.968
Autres mouvements		
<b>Montant de la perte de valeur en fin de période</b>	<b>-84.961</b>	<b>-79.089</b>
<b>Total Stocks, net</b>	<b>503.800</b>	<b>545.832</b>

### NOTE 20. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Clients et comptes rattachés	1.509.197	1.678.790
Dépréciation clients et comptes rattachés	-335.159	-307.243
<b>Total Créances clients</b>	<b>1.174.038</b>	<b>1.371.547</b>
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	18.820	28.558
Personnel - débiteur	10.145	10.225
Etat - débiteur	134.030	237.365
Comptes d'associés débiteurs	35.437	22.840
Autres débiteurs	72.616	125.303
Compte de régularisation - Actif	30.227	23.020
Ecart de conversion actif - part < 1 an	0	0
Dépréciation personnel débiteur		
Dép comptes d'associés débiteurs	-35.437	0
Dépréciation autres débiteurs	-18.557	-10.727
<b>Total Autres débiteurs courants</b>	<b>247.281</b>	<b>436.584</b>

### NOTE 21. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse et des soldes bancaires. Les placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Titres et valeurs de placement	2	
Banque	32.498	48.589
Avances en comptes courants d'associés		
Autres comptes de trésorerie		1.938
<b>Total</b>	<b>32.500</b>	<b>50.527</b>

### NOTE 22. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Pertes futures sur contrats		
Provision remise en état de sites	68.448	60.979
Provision pour démantèlement		
Départ en retraite		
Litiges	15.149	15.966
Garanties		
Autres risques	239.800	153.872
<b>Total</b>	<b>323.397</b>	<b>230.817</b>

En milliers de MAD	Solde au 1er janvier 2019	Ecart de conversion	Change-ment de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Effets de dé-sactualisation	Reclasse-ment	Autres mouvements	Solde au 31 décembre 2019
Pertes futures sur contrats	0									0
Provision remise en état de sites	60.979			8.634	-1.165					68.448
Provision pour démantèlement	0									0
Départ en retraite	0									0
Litiges	15.966			4.134	-2.224	-2.727	0	0	0	15.149
Garanties	0									0
Autres risques	153.872			113.780	-8.742	-16.240	7.558	-10.425	-3	239.800
<b>Total</b>	<b>230.817</b>			<b>126.548</b>	<b>-12.131</b>	<b>-18.967</b>	<b>7.558</b>	<b>-10.425</b>	<b>-3</b>	<b>323.397</b>
<b>Dont :</b>										
- Part non courante	122.128			40.236	-9.907	-18.967	7.558	-10.425	-3	130.620
- Part courante	108.689			86.312	-2.224					192.777

Au 31 décembre 2019, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

### NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

En ce qui concerne les régimes de retraites à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Seuls les régimes à prestation définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 7% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 93% d'obligations de couverture maladie post emploi.

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite et à la couverture maladie post emploi sont évalués périodiquement par un actuaire local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Taux d'actualisation	3,20%	3,90%
Taux d'augmentation des salaires	3,5%	3,5%
Taux d'inflation médicale	2,0%	2,0%

La table de mortalité utilisée est la table de mortalité générationnelle élaborée par la CIMR. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

< 35 ans : 6,00 %

35 – 50 ans : 2,00 %

50 ans et + : 0,00 %

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-19	31-déc-18	31-déc-19	31-déc-18
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	544 131	453 717	43 921	51 791
Coût des services	10 307	8 987	3 262	3 637
Charge d'intérêt	21 221	19 530	1 515	1 581
Cotisations des participants				
Modifications des plans (Coût des services passés)				
Variations de périmètre /				
Réduction				
Liquidation de régimes				
Prestations payées				
Pertes / Gains actuariels	138 114	70 332	186	-13 087
Ecart de Change				
Reprise	-10 717	-8 436		
<b>Montant des engagements à la clôture de l'exercice</b>	<b>703 056</b>	<b>544 131</b>	<b>48 884</b>	<b>43 921</b>

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-19	31-déc-18	31-déc-19	31-déc-18
Coût des services	10 307	8 987	3 262	3 637
Charge d'intérêt	21 221	19 530	1 515	1 581
Cotisations des participants				
Rendements attendus des actifs				
Pertes / Gains actuariels	138 114	70 332	186	-13 087
Reprise	-10 717	-8 436	0	0
<b>Charge de la période</b>	<b>158 925</b>	<b>90 414</b>	<b>4 963</b>	<b>-7 870</b>

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 1 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

Taux d'actualisation*	Engagement au 31/12/2019	Coût normal 2019	Charge d'intérêt
2,20%	832 223	17 806	18 309
3,20%	703 113	12 988	22 500
4,20%	604 969	9 696	25 409

\* Avec un taux d'inflation médicale de 2 %

Taux d'inflation médicale**	Engagement au 31/12/2019	Coût normal 2019	Charge d'intérêt
1,00%	603 101	9 637	19 299
2,00%	703 113	12 988	22 500
3,00%	832 512	17 817	26 640

\*\* Avec un taux d'actualisation de 3.20 %

### NOTE 24. DETTES FINANCIERES

Le Groupe a contracté un emprunt à long terme d'un montant de 4 000 000 kMAD en 2016 et de 2 200 000 kMAD en 2017.

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 200 000	6 200 000
Dettes de location financement		
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	28 416	
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		
Autres dettes financières		
<b>Total dettes financières non courantes</b>	<b>6 228 416</b>	<b>6 200 000</b>

## NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres créditeurs au 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 ont une échéance inférieure à une année.

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>803 135</b>	<b>897 069</b>
Clients créditeurs Avances & Acomptes	122 823	97 921
Personnel créditeur	201 308	138 954
Organismes sociaux	32 981	42 528
Etat créditeur	374 682	264 289
Comptes d'associés créditeurs	48 678	21 441
Autres créanciers	93 693	180 244
Compte de régularisation - passif	67 376	59 275
<i>Ecart de conversion passif - part &lt; 1 an</i>		
Liaison élim. intercos bilan - autres dettes diverses		
<b>Total Autres créditeurs courants</b>	<b>941 541</b>	<b>804 652</b>
<b>Total Fournisseurs et Autres créditeurs courants</b>	<b>1 744 676</b>	<b>1 701 721</b>

## NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Clients et autres débiteurs	1.406.889	1.731.406
Autres actifs financiers	112.101	115.342
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	32.500	50.527
<b>Total</b>	<b>1.551.490</b>	<b>1.897.275</b>

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Fournisseurs et autres créditeurs	1.744.676	1.701.721
Dettes financières non courantes	6.228.416	6.200.000
Dettes financières courantes	664.889	800.042
<b>Total</b>	<b>8.637.981</b>	<b>8.701.763</b>

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
<b>Instruments dérivés - actif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- matières		
- change	0	0
<b>Instruments dérivés - passif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- matières		
- change	0	0

## NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

### Engagements donnés

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Avals, cautions et garanties donnés	141.282	199.497
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués		
Autres engagements donnés	2.129.680	1.942.835
<b>Total</b>	<b>2.270.962</b>	<b>2.142.332</b>

### Engagements reçus

En milliers de MAD	31-déc-19	31-déc-18
Avals, cautions et garanties reçus	348.314	325.572
Nantissement et hypothèques reçus	249.754	199.362
Autres engagements reçus	87.190	236.963
<b>Total</b>	<b>685.258</b>	<b>761.897</b>

## NOTE 28. PARTIES LIÉES

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est détenu à 64,7% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain Al Mada et à 50% par LafargeHolcim.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec ses filiales consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc sont détaillées comme suit :

En Milliers de MAD	2019	2018
<b>Actif</b>		
Créances client (net)		
Autres débiteurs courants		
Avances en comptes courants d'associés		
Autres actifs non courants		
<b>Passif</b>		
Dettes fournisseurs	68 076	67 269
Autres dettes courantes	28 252	1 504
Autres dettes long terme		
	<b>96 328</b>	<b>68 772</b>

## NOTE 29. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2019.

# Rapport général et spécial des commissaires aux comptes



Building a better  
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

**Deloitte.**

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina – Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.**  
6, Route de la Mecque – Californie  
Quartier les Crêtes  
20150 Casablanca

#### **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 avril 2017, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LafargeHolcim Maroc S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 9.138.575 dont un bénéfice net de KMAD 1.610.081.

#### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LafargeHolcim Maroc S.A. au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 mars 2020

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

ERNST & YOUNG  
Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 CASABLANCA  
Tél: 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

**Abdelmejid FAIZ**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C - Ivoire 3, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

**Nadia LAADOULI**  
Associée





Building a better  
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

**Deloitte.**

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina – Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.**  
6, route des Mekka Quartier des crêtes,  
Casablanca

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telles que modifiées et complétées par les lois 20-05, 78-12 et 20-19.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1- CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

#### **1-1 Convention de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda**

##### Personnes concernées :

- Energie Eolienne du Maroc (EEM), filiale à 100% de Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada.
- LafargeHolcim Maroc, filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.

##### Nature et objet de la convention :

Au titre de ces trois conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda, conclues le 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine d'Agadir, Nador, et Oujda).

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 12 Décembre 2019.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet: 05 décembre 2019.
- Durée de la convention : 23 ans à compter du 05 décembre 2019.

##### Impact de la convention sur l'exercice :

- Aucune charge n'a été comptabilisée dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention, au 31 décembre 2019.

### **2- CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

#### **2.1 AVEC Energie éolienne du Maroc**

##### Personnes concernées :

- Energie Eolienne du Maroc (EEM), filiale à 100% de Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada.
- LafargeHolcim Maroc, filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.

##### **2.1.1. Convention de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès**

##### Nature et objet de la convention :

Au titre de ces deux conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès, conclues successivement le 6 décembre 2011 et le 24 juillet 2014, et de ces avenants en date du 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine de Bouskoura et de Meknès).

EEM a commencé à fournir de l'énergie éolienne au titre de cette convention, aux sites de Bouskoura et de Meknès, à compter de juillet 2013 et Septembre 2014 respectivement.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : Septembre 2014 pour l'usine de Meknès et juillet 2013 pour l'usine de Bouskoura.
- Durée : 20 ans.

##### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2019 s'élève à KMAD 175.730 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2019 un montant de KMAD 175.500.

##### **2.1.2. Convention de fourniture d'énergie éolienne à la cimenterie de Fès, Tétouan, Settat, Oujda, Nador**

##### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 27 janvier 2017, Energie éolienne du Maroc approvisionne les sites de LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par son parc. La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne à la cimenterie de Fès dans la limite de ses capacités en tant que site de consommation principal, à la cimenterie de Tétouan, de Settat, d'Oujda et au centre de broyage de Nador.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2017.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Durée : 20 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au cours de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 116.856 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2019 un montant de KMAD 117.556.

**2.2 AVEC GEOCYCLE Maroc (Ex Ecoval)**

Personnes concernées :

Geocycle Maroc (Ex Ecoval), filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

**2.2.1. Convention de fourniture des cimenteries de LafargeHolcim Maroc de combustibles avec Geocycle Maroc.**

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 19 octobre 2018 et de son avenant signé en 2019, Geocycle Maroc procède à l'approvisionnement des cimenteries de LafargeHolcim Maroc (sites de Settat, Oujda, Fès, Nador, Meknès, Tétouan, Bouskoura et Tanger) en combustibles alternatifs, matières premières de substitution (AFR) et les matières d'ajout au ciment (MIC) à partir de déchets préparés dans ces plateformes ou issus du marché en direct pour optimiser le rendement de ses fours.

Modalités essentielles :

- Conditions financières : Le barème de paiement est fixé en fonction des typologies de combustibles utilisés et leur qualité ;
- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- Durée de la convention : 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention, s'élève à KMAD 67 348 hors taxes au 31 décembre 2019.
- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2019 s'élève à KMAD 1 789 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2019 un montant de KMAD 93 265 et a encaissé un montant de KMAD 3 774.

**2.2.2. Convention relative à la gestion environnementale des déchets de la cimenterie de Settat.**

Nature et objet de la convention :

Cette convention, écrite en date du 20 janvier 2015, fixe les conditions de gestion environnementale des déchets par Geocycle Maroc de la cimenterie de Settat. Les prestations confiées à Geocycle Maroc consistent notamment en la collecte de tous les déchets sur site, l'entretien de toutes les zones concernées par ces déchets, la pesée des déchets, l'acheminement des déchets pour valorisation.

Modalités essentielles :

- Coût de la prestation : La différence entre revenus et coûts supportés par Geocycle Maroc suite à cette prestation sera facturée à LafargeHolcim Maroc, la marge de Geocycle Maroc étant fixée à 10% ;
- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;
- Durée : 1 an renouvelable par tacite reconduction.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2019 s'élève à KMAD 11.752 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2019 un montant de KMAD 15.518.

**2.2.3. Convention de mise à disposition par Geocycle Maroc du déchiqueteur des pneus usagés à LafargeHolcim Maroc à la cimenterie de Settat et fourniture de pneus usagés**

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, écrite en date du 02 Janvier 2015, Geocycle Maroc procède à la mise à disposition de son déchiqueteur à LafargeHolcim Maroc, et ce selon les conditions suivantes :

- ✓ Geocycle Maroc alimente la cimenterie de Settat en pneus usagés.
- ✓ LafargeHolcim Maroc assure l'exploitation du déchiqueteur de pneus.

Modalités essentielles :

- La redevance mensuelle payée par LafargeHolcim Maroc est désormais indexée sur le giga joule et est fixée à 432 MAD Hors taxes par tonne.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2019, s'élève à KMAD 3.406 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2019 un montant de KMAD 3.477.

**2.2.4. Convention de bail du terrain El Gara**

Nature et objet de la convention :

Le contrat, signé en date du 1<sup>er</sup> janvier 2008, porte sur la location par LafargeHolcim Maroc à Geocycle Maroc d'un terrain à El Gara de 8 hectares pour l'exploitation d'une station de prétraitement des déchets.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- Durée: le contrat est conclu pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
- Conditions financières : Loyer mensuel MAD 52.299 (HT).

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention, s'élève à KMAD 628 hors taxes
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2019 un montant de KMAD 377.

**2.2.5. Convention d'assistance juridique, administrative, financière, comptable, informatique et commerciale**

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc effectue au profit de Geocycle Maroc des prestations d'assistance juridique, administrative, financière, comptable, informatique et commerciale.

#### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> juillet 2005.
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction.
- La rémunération de cette assistance est déterminée annuellement en fonction du coût de chacun des centres assurant la prestation et des utilisations estimées pour cette filiale, soit KMAD 500 au titre de l'exercice 2019.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention, s'élève à KMAD 500 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2019 un montant de KMAD 600.

### **2.2.6. Convention de mise à disposition de personnel Geocycle Maroc**

#### Nature et objet de la convention :

Cette convention, écrite en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et entrée en vigueur à partir de 2010, détermine les conditions dans lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

#### Modalités essentielles :

- Geocycle Maroc prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2019, s'élève à KMAD 6.665 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2019 un montant de KMAD 11.156.

### **2.3 AVEC La Centrale Marocaine De Construction (Ex Batiprodis) :**

#### Personnes concernées :

La Centrale Marocaine de Construction filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

#### **2.3.1. Avenant à la convention relative à la commercialisation de ciment avec La Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodis)**

#### Personnes concernées :

La Centrale Marocaine de Construction, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

#### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention conclue le 21 février 2009 et modifiée par un avenant signé le 19 janvier 2018 avec prise d'effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, La Centrale Marocaine de Construction commercialise auprès de son réseau d'affiliés, du ciment gris en sac et en vrac produit par LafargeHolcim Maroc, aux conditions normales de marché tout en bénéficiant de l'ensemble des remises dont bénéficient les distributeurs directs de LafargeHolcim Maroc conformément à sa politique tarifaire et commerciale.

Les bons de commande de ciment gris seront directement adressés par les affiliés aux agences commerciales de LafargeHolcim Maroc pour livraison et les factures correspondant auxdites commandes seront établies au nom des affiliés de la Centrale Marocaine de Construction.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2018.

#### Modalités essentielles :

- Coût de la prestation : La Centrale Marocaine de Construction percevra de LafargeHolcim Maroc un montant forfaitaire de MAD 45 (hors taxes) par tonne de ciment commercialisée.
- Date d'effet de l'avenant : 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Durée : indéterminée.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2019 s'élève à KMAD 8 958 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2019 un montant de KMAD 10 749.

### **2.3.2. Convention de mise à disposition de personnel**

#### Nature et objet de la convention :

Cette convention, signée en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et entrée en vigueur à partir de 2010, détermine les conditions dans lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

#### Modalités essentielles :

- La Centrale Marocaine de Construction prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2019, s'élève à KMAD 5 858 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2019 un montant de KMAD 13 976.

### **2.4 AVEC MATEEN :**

#### Personnes concernées :

LafargeHolcim Maroc est associé dans le capital de MATEEN à hauteur de 33%.

#### **2.4.1 Renouvellement de la caution bancaire au profit de Mateen immobilier (convention non écrite)**

#### Nature et objet de la convention :

Cette convention a pour objet de délivrer un acte de cautionnement bancaire solidaire entre les trois associés de la société Mateen.

Modalités essentielles :

LafargeHolcim Maroc s'est portée caution solidaire à hauteur de 90 MMAD au profit de Mateen en garantie d'un emprunt contracté par cette dernière auprès des banques.

Impact de la convention sur l'exercice :

Cette garantie n'a pas été mise en jeu au cours de l'exercice 2019.

**2.4.2 Convention d'avance en compte courant**

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, la société LafargeHolcim Maroc peut allouer à Mateen une avance de fonds sous forme d'avance en comptes courants d'associés.

Modalités essentielles :

Cette avance en compte courant portera intérêt annuel au taux maximum des intérêts déductibles tel que fixé par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances, soit 2,19% pour l'année 2019.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Capital restant à fin décembre 2018 : MMAD 15.9
  - Montant avancé en 2019 : MMAD 18.3
  - Montant remboursé en 2019/reclassé en capital : MMAD 5.7
  - Capital restant à fin décembre 2019 : MMAD 28.5
- Au titre de cette convention, la société a constaté un produit d'intérêts dans les comptes de KMAD 409 au 31 décembre 2019.

**2.5 AVEC LAFARGE MAROC :**

**2.5.1 Convention de facturation de prestations d'assistance entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc**

Personnes concernées :

Lafarge Maroc est actionnaire de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68%.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 11 décembre 2017, LafargeHolcim Maroc bénéficie, à l'issue de l'opération de fusion, de l'expertise des actionnaires de Lafarge Maroc à travers l'assistance organisationnelle, logistique et la mise en place de synergies fournies par Lafarge Maroc.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 06 juillet 2017.

Modalités essentielles :

- Redevance de prestations d'assistance : 0,33% du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par LafargeHolcim Maroc.
- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Durée : 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 25 202 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2019 un montant de KMAD 30 147.

**2.5.2 Convention de transfert de droits au titre de l'assistance technique et gestion avec Lafarge Maroc**

Personnes concernées :

Lafarge Maroc est actionnaire de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68%.

Nature et objet de la convention :

Cette convention, conclue entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc, en date du 23 décembre 1998 aux termes de laquelle Lafarge Maroc transfère à LafargeHolcim Maroc l'intégralité des droits contractuels qu'elle détient au titre de deux conventions d'assistance technique et de gestion, passées avec la société AL MADA d'une part et LafargeHolcim d'autre part.

L'avenant n°4, conclu en date du 08 novembre 2017 avec effet rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, porte sur le changement du taux contractuel de rémunération annuelle de l'assistance technique et de gestion dispensée par AL MADA et LafargeHolcim qui est passé à 2,50% du chiffre d'affaires hors taxes.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

Modalités essentielles :

- Redevance annuelle: En contrepartie de l'assistance technique et de gestion dispensée, LafargeHolcim Maroc verse à Lafarge Maroc une rémunération annuelle égale à 2,50% du chiffre d'affaires hors taxes de LafargeHolcim Maroc.
- Date d'effet de l'avenant : 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 190 923 hors taxes;
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2019 un montant de KMAD 228 390.

**2.6 Convention d'avance en compte courant au profit de SDGT (SOCIETE DES GRANULATS DE TIFELT)**

Personnes concernées:

LafargeHolcim Maroc est actionnaire de SDGT à hauteur de 50%.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, la société LafargeHolcim Maroc peut allouer une avance de fonds sous forme d'avance en comptes courants d'associés. Cette convention, autorisée le 23 Mai 2012, arrête le montant de l'avance en compte courant à MMAD 15 par actionnaire.

Modalités essentielles :

Cette avance est rémunérée dans la limite du taux fixé par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances, soit 2,19% pour 2019.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Capital restant à fin décembre 2018 : MMAD 6.9
- Montant avancé en 2019 : MMAD 0
- Montant remboursé en 2019 : MMAD 0
- Capital restant à fin décembre 2019 : MMAD 6.9

Au titre de cette convention, la société a constaté un produit d'intérêts dans les comptes de KMAD 153 au 31 décembre 2019.

### 2.7 Convention de mise à disposition du personnel avec Ciments Blancs du Maroc (CBM)

Personne concernée :

LafargeHolcim Maroc est actionnaire de Ciments Blancs du Maroc à hauteur de 50%.

Nature et objet de la convention :

Cette convention, conclue en date du 18 mai 2016, détermine les conditions selon lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Durée du contrat : Indéterminée.
- Le salaire et les charges sociales sont pris en charge par CBM.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention, s'élève à KMAD 1.038 hors taxes
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2019 un montant de KMAD 1 068.

### 2.8 Convention de cession de Clinker entre LafargeHolcim Maroc et LH Trading

Personne concernée :

LafargeHolcim Maroc et LafargeHolcim Trading sont des filiales de LafargeHolcim.

Nature et objet de la convention :

Vente de clinker à l'export par LafargeHolcim Maroc à LafargeHolcim Trading.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Les exportations de clinker à LafargeHolcim Trading, au titre de cette convention en 2019, s'élève à KMAD 52 232.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2019 un montant de KMAD 51 466.

### 2.9 Convention de trésorerie entre LafargeHolcim Maroc, Geocycle Maroc (Ex Ecoval), la Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodis), Lafarge Ciments Sahara et Lafarge Maroc.

Personnes concernées :

- Geocycle Maroc (Ex Ecoval), la Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodis) et Lafarge Ciments Sahara sont filiales de LafargeHolcim Maroc.
- Lafarge Maroc, actionnaire dans le capital de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68% et de LafargeHolcim Maroc Afrique à hauteur de 100% (LHMA).

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017, LafargeHolcim Maroc joue le rôle de centralisateur afin de mettre en commun l'ensemble des disponibilités financières pour favoriser une gestion optimale du recours au crédit et du placement des excédents de trésorerie pour l'ensemble des parties de ce contrat.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2017.

Modalités essentielles :

- Les avances consenties portent intérêt à un taux fixé en fonction des conditions de marché et de l'intérêt commun des sociétés concernées, soit 2,19% pour l'exercice 2019 ;
- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Durée : Indéterminée

Impact de la convention sur l'exercice :

Entité	Avances accordées en 2019	Remboursements en 2019	Solde compte courant au 31/12/2019		Charges comptabilisées (HT)	Produits comptabilisés (HT)
			Débiteur	Créditeur		
Lafarge Maroc	223 900	223 900				110
	463 400	435 350		28 050	382	
Lubasa			34 817			
Geocycle	113 720	111 320		8 000	243	6
Centrale Marocaine de Construction	52 000	40 510	36 460			789
Lafarge SAHARA	104 000	145 254				432

### 2.10 Convention de prestations informatiques « Master Service Agreement » avec LafargeHolcim MEA IT SC (LH MEA IT SC)

Personnes concernées :

LafargeHolcim est actionnaire de LafargeHolcim Maroc et de LafargeHolcim MEA IT SC.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc bénéficie de deux types d'assistance:

- Assistance ponctuelle: dans le cadre du projet Atlas SAP, qui a été déployé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Assistance récurrente et continue sur des services IT issus du IT service catalogue et comprenant également la maintenance des solutions retenues.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

Modalités essentielles

- Assistance ponctuelle : redevance de 4 millions d'Euros.
- Assistance IT : redevance de 1,5 millions d'Euros sur une base annuelle à compter du 4 juillet 2016.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 16 866 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2019 un montant de KMAD 14 559.

### 2.11. Contrat de sous-traitance entre LafargeHolcim Maroc et LafargeHolcim Business Services

#### Personnes concernées :

LafargeHolcim est actionnaire de LafargeHolcim Maroc et de LafargeHolcim Business Services.

#### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 31 janvier 2018, LafargeHolcim Maroc soustrait à LafargeHolcim Business Services ses activités transactionnelles (comptabilité, fiscalité, facturation, approvisionnements...etc) pour bénéficier des économies d'échelle.

#### Modalités essentielles :

- Rémunérations des prestations : Coûts directs et indirects de LHBS affectés au client avec un markup de 5%. La rémunération est plafonnée à KMAD 31.500 par an ;
- Date d'effet : 1er janvier 2018 ;
- Durée : 3 ans à compter du 1er janvier 2018. Toutefois, cette convention a été résiliée au 31 décembre 2018.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2019 un montant de KMAD 9 450.

### 2.12. Convention avec Lafarge Ciments Sahara

#### Personne concernée :

Lafarge Ciment Sahara, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

#### 2.12.1 Convention de fourniture de Clinker entre LafargeHolcim Maroc et Lafarge Ciment Sahara (Convention non écrite)

#### Nature et objet de la convention :

Vente de clinker par LafargeHolcim Maroc à Lafarge Ciment Sahara.

#### Modalités essentielles :

- Rémunération : 350 MAD par tonne.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- La société n'a constaté aucun produit, au titre de cette convention dans les comptes au 31 décembre 2019.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2019 un montant de KMAD 9.689.

#### 2.12.2 Mise à disposition de personnel

#### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention non écrite, LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

#### Modalités essentielles :

- Lafarge Ciment Sahara prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

#### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2019, s'élève à KMAD 3 635 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2019 un montant de KMAD 7 098.

Casablanca, le 19 mars 2020

#### Les Commissaires aux Comptes

#### ERNST & YOUNG

  
Abdelmejid FAIZ  
Associé

#### DELOITTE AUDIT

  
Nadia LAADOULI  
Associée

LafargeHolcim Maroc  
6, Route de Mekka  
Quartier les Crêtes  
20150, Casablanca  
Maroc  
[www.lafargeholcim.ma](http://www.lafargeholcim.ma)

